

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

# Le quotidien du peuple

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

VENDREDI 28 JANVIER  
N° 361 1.50 F

Belgique : 15 FB  
Commission Paritaire : 56942  
• •

## Grève dans la Fonction Publique

Soixante mille employés de la Fonction Publique, d'après les organisateurs, ont manifesté hier à Paris de la Bastille à la Nation contre le plan Barre, des manifestations avaient lieu aussi dans d'autres villes de France. Malgré le caractère démobilisateur de ces journées d'action, la grève a été très largement suivie dans tous les secteurs, reflétant le mécontentement profond des travailleurs des PTT, agents de services publics, de la santé, de la Sécurité Sociale, enseignants, employés de différents services.

## APRÈS LES 2 CRIMES RACISTES D'ANNECY

### L'IMPUNITÉ POUR LES TUEURS !

Deux non-lieux prononcés



Deux non lieux. Tel est l'ordonnance rendue par un juge d'instruction d'Annecy, plus d'un an après l'assassinat de Isbane Azzouz en novembre 76, un travailleur algérien, roué de coups puis noyé dans le lac d'Annecy par un mètre trente de fond. Un assassinat que certains ont tout fait pour déguiser en accident jusqu'à précipiter du troisième étage d'un immeuble un autre Algérien, qui voulait faire la vérité sur l'affaire. Une affaire ou l'attitude du Procureur de la République est revenue à étouffer au maximum l'affaire, et ce malgré les protestations de la population et les manifestations de soutien. Deux crimes, deux non lieux ! Cet ordonnance dont la froideur n'égale que le cynisme est une véritable ordonnance d'impunité pour les tueurs racistes.

Voir p.6

## Signature de la convention européenne anti-terroriste

### La fin du droit d'asile

Voir p. 3

Lire en p.9 :

### UN SECTEUR CLEF, UNE CRISE EN PROFONDEUR

Les sidérurgistes au cœur de la crise

## MAIRIE DE PARIS

### LA GUERRE CONTINUE

# CHIRAC : « L'UNION C'EST MOI ! »

Il est clair désormais que Chirac est décidé à maintenir sa candidature. La chose était entendue dès la matinée d'hier. Chirac poursuivait tranquillement sa campagne sur les marchés parisiens et envoyait son courrier, Monod, porter une lettre à Barre, tandis que Vivien, un député RPR, lisait à Barre des extraits du discours prononcé par de Gaulle à Bayeux en 1947.

Bien que d'Ornano ait confirmé qu'il était prêt à s'effacer devant un candidat d'union, Chirac a, sur les ondes de France-Inter, maintenu sans ambiguïté sa candidature.

La déclaration de Giscard le sommat de choisir entre d'une part, le maintien de sa candidature qui le faisait apparaître comme un divi-

seur, et d'autre part, son retrait qui lui aurait fait perdre la face.

En réponse, Chirac maintient sa candidature tout en s'efforçant d'apparaître comme le seul véritable candidat d'union et en même temps, il met Giscard, dont il parle avec un mépris ostensible, devant un dilemme : ou enregistrer le maintien de la candidature Chirac dans le cadre du pluralisme ou entrer explicitement dans le vif de ses divergences avec Chirac, ce qu'il a toujours refusé de faire jusqu'à maintenant, attitude qu'il maintiendra probablement pour le moment. Ainsi, Giscard est à son tour placé au pied du mur.

Chirac feint d'ignorer que le terme de « discord » s'appliquait à lui et l'a rejeté sur

ses adversaires. Il a, en se prévalant de la composition de ses listes et de la position dominante du RPR à Paris prétendu être le rassembleur de la majorité à Paris et le seul capable de la mener à la victoire. C'est un argument qu'il sera difficile aux giscardiens de contrer.

Un communiqué de Barre était rendu public après l'intervention de Chirac à la radio, lui demandant de se retirer comme d'Ornano. Il ne fait pas de doute que Chirac n'en tiendra aucun compte.

Ainsi, la divergence entre les fractions de la droite se durcissent, mais aucune des deux fractions ne semble pour l'instant vouloir précipiter la rupture.

S. LIVET

## Etat d'exception de fait dans toute l'Espagne

Voir p. 7

## «L'Humanité» et le malheur des cheminots

Mardi, un grand malheur s'est abattu sur les cheminots. Ils ont fait grève. C'est ce que dit tout net, monsieur Salini dans un éditorial de l'«Humanité» : «Un cheminot qui laisse un train immobile est un cheminot malheureux». Et ils étaient nombreux à être malheureux en ce mardi. Bien sûr, on aurait pu croire que la lutte rend les travailleurs joyeux, qu'elle libère leurs initiatives, qu'elle permet le débat, qu'elle renforce les liens entre eux. En tout cas, quand la grève a les moyens d'être efficace et répond à leurs aspirations, ce qui n'est pas le cas de ces journées d'action consécutives. Il est vrai que cette considération n'est pas présente dans le raisonnement de monsieur Salini... Pour lui, la grève, quelle qu'elle soit, rend malheureux, parce que le travail ne se fait pas. Et au fond, il est sincère monsieur Salini : c'est vrai que les révisionnistes sont malheureux quand les travailleurs entrent en lutte.

## L'INSEE PUBLIE SES INDICES

- 0,7 % de hausse sur les produits alimentaires.
- 20 milliards de déficit du commerce extérieur.



Voir p.3

- Decazeville veut vivre. Non à la liquidation des AUMD reportage de Julien Leblond p. 2
- Le dossier Ben Barka sera-t-il réouvert ? p. 3
- un nouveau quotidien à Lyon... pour les cadres et les patrons p. 4
- Sondage PCF : l'avant-goût de leur démocratie p. 4
- Les tanneurs du Puy ne se laissent pas faire p. 5

## REPORTAGE

## DECAZEVILLE VEUT VIVRE !

## NON À LA LIQUIDATION DES AUMD !

(Aciéries et Usines Métallurgiques)

Enquête de Julien LEBLOND

Le 11 janvier dernier, 10 000 travailleurs manifestaient dans les rues de Decazeville. Ils étaient venus des quatre coins de l'Aveyron pour affirmer leur soutien aux 1 000 ouvriers des Aciéries et Usines Métallurgiques de la ville (AUMD) que Creusot-Loire entend fermer. La menace de 1 000 licenciements : un tribut payé à la crise de la sidérurgie ?

Il n'est plus aujourd'hui de ville en province, qui ne soit mise en demeure de payer d'une aggravation du chômage la rançon du plan Barre. Qu'en est-il pour Decazeville ?

Le souvenir de Decazeville a ressurgi dans les mémoires. Certains peut-être avaient cru que la petite cité minière s'était éteinte après les rudes combats de 61-62... Le prolétariat des mines et la population avec lui, s'y étaient dressés en masse contre la liquidation du pays noir. Un combat mémorable.

Aujourd'hui, quinze ans après, Decazeville vit et lutte. Les fils des mineurs disent bien fort qu'ils n'accepteront pas la mise à mort du bassin.



La manifestation du 11 : les ouvriers sortent des AUMD...

L'autorail traverse le «désert français». Arrêt à Capdenac. Autrefois, rappelle-t-on ici, c'était un important nœud ferroviaire. Aujourd'hui, les hangars démesurément vastes n'abritent plus que les autorails et les rares trains de ligne qui assurent les liaisons Brive-Aurillac-Rodez.

Mais, à partir de Capdenac, les collines et les vallées dénuées de vie cèdent le pas à un paysage plus animé où se mêlent les toits et les cheminées d'usines et les essaims d'habitation. Viviez, ce n'est plus du tout le «désert français». Les voyageurs qui descendent de l'autorail ont la tête enflée du bourdonnement bruyant de l'usine «Vieille Montagne» qui crache ses fumées acides sur la ville. 1 200 ouvriers y travaillent le zinc. 40 % de la production française. Mais pour combien de temps encore ? L'implantation récente d'une usine du même type dans la région de Calais, dans le Nord, éveille les plus vives craintes quant à l'avenir de l'emploi à Viviez.

Mais nous ne sommes pas encore à Decazeville. La voie ferrée de cinq kilomètres a été supprimée ; il ne reste plus désormais que la navette d'autocars. C'est sans doute cela le «désenclavement» du Pays Noir...

## LE PAYS NOIR

Le Pays Noir, cette trouée industrielle séculaire dans le «désert» aveyronnais, a écrit son nom jusque sur la façade de ses maisons. Des murs noircis, des arbres secs, l'herbe est devenue rare dans les jardins potagers. Et pour parfaire le tableau des plaies du capitalisme sur ce paysage meurtri, le Rieu Mort, la petite rivière qui traverse la vallée, laisse s'écouler ses eaux rouge-sang chargées des résidus du complexe sidérurgique.

Decazeville ne peut pas oublier son passé minier. Il reste la Découverte, la mine à ciel ouvert. C'est aussi une curiosité touristique. Le Syndicat d'Initiative ne trouve pas de mots trop forts pour vanter les charmes du «spectacle dantesque» de la mine «unique en Europe» édiflée dans la montagne éventrée, un «travail de titan» effectué par 450 mineurs avec l'aide de «mastodontes de 200 tonnes»... Il y a aussi la réalité quotidienne de ce ballet incessant des camions chargés de minerai, qui alimente la centrale électrique de Penchot ; va et vient assourdissants qui rythment la vie dans les rues de Decazeville.

Les AUMD sont, à proprement parler, le cœur de Decazeville. Le complexe sidérurgique et métallurgique s'étire au fond de la vallée dominée par la ville qui s'accroche à flanc de montagne.

On ne tarde pas à comprendre qu'il se passe des choses graves à Decazeville. Sur la vitrine de chaque magasin, deux affichettes : «Decazeville veut vivre», qui rappellent pourquoi et comment Creusot-Loire veut fermer les AUMD et jeter au chômage les mille ouvriers, et une autre en forme d'appel à l'action : «Refusons de payer l'Etat qui nous abandonne !». La puissante Union Commerciale Artisanale et Industrielle (UCAID) appelle la population à la grève des impôts et des charges sociales. Le patron d'un des petits bistros de l'immense place Decaze, qui surplombe les AUMD, fera la grève. «D'abord, dit-il, parce que c'est demandé aussi par l'intersyndicale des AUMD» même si, poursuit-il, il estime que ça ne coûtera malheureusement rien aux dirigeants aisés de l'UCAID qui paient l'impôt par prélèvement bancaire automatique.

## «BARRE ? ON CONNAIT !»

A midi, après le coup de sirène, certains travailleurs s'engouffrent dans ces bistros pour le déjeuner. Pour tout le monde, le sujet principal des conversations, c'est l'évolution de la situation aux AUMD, bien sûr. «Alors, il paraît que ça va s'arranger» leur demandent les employés des PTT, «il paraît que l'aciérie tournait à nouveau à plein régime ce matin. C'est bon signe, non ?» «Méfiez-vous bien de ce qui est dit, répondent les ouvriers des AUMD, nous on a entendu que le dépôt de bilan n'allait pas tarder». On rappelle que les élus de la région, les notables radicaux Robert Fabre et Boscary-Monservin ainsi que le maire, Roques, n'ont obtenu aucune garantie lors de leur entrevue avec le premier ministre à Paris l'avant-veille, sinon l'annonce d'une visite sur place d'un conseiller économique de Matignon. «Méfiez-vous, reprend un des ouvriers des AUMD, ils ont eu la trouille à Paris de la manifestation de mardi. Ça les a fait réfléchir mais, rien ne dit qu'ils vont changer leurs plans...»

Ils sont bien les derniers à croire qu'une visite d'un conseiller de Barre pourra d'un coup régler les problèmes cruels qui menacent Decazeville. «Barre, on le connaît trop, disait l'un d'eux. En 62, quand Jeanneney avait envoyé son conseiller personnel, savez-vous qui c'était ? Barre !»

Inquiétude et vigilance marquent donc les lendemains de cette puissante manifestation du 11 janvier qui rassembla près de dix mille personnes à Decazeville. L'un des ouvriers des AUMD ne va pas l'oublier de sitôt : «Ah, c'était bon ! Tous les gars des boîtes étaient là, les femmes, les enfants. Les paysans aussi avec leurs files de tracteurs. C'était une bonne unité, quoi». Même impression chez les membres de l'Intersyndicale des AUMD : «On peut dire qu'on a frappé là un grand coup avec cette démonstration de force. Tu peux te rendre compte que ça a mis l'accent sur le grave danger qu'il y aurait pour Decazeville si les AUMD étaient liquidées». Celui qui parle, c'est Vincent, un des membres actifs de cette intersyndicale solidement organisée, militant à la CGT. C'est la jeune génération, la force vive du complexe sidérurgique. Comme beaucoup de ces jeunes militants, il a appris la lutte des classes en manifestant pour défendre le pain de la famille, son père était mineur en 1962. Au plus fort de l'action. Comment ne pourrait-il pas en avoir conservé les précieuses leçons ? Il était partie prenante des Comités de jeunes de Decazeville encadrés par les Jeunesses Communistes de l'époque. Ce sont eux qui réquisitionnaient «Paris Match» quand il contenait des articles insultants sur les mineurs au moment de la lutte, ce sont eux qui arrêtaient les trains sur la ligne Paris-Béziers.

## NATIONALISER LES AUMD ?

«Sacré époque, dit-il, en ajoutant avec gravité : «S'il le faut, on est prêt à refaire un battage aussi énorme».

Il est fier de cette usine qu'il «connait comme sa poche». Certes le travail y est

dur, sale, pénible. En témoignent ses cils brûlés, les stigmates des coups de chaleur devant la coulée de fonte. «Mais c'est ça ou l'exil».

«Ici, c'est une vraie chaîne de fabrication, explique-t-il. Tout part du haut-fourneau. L'autre a été arrêté, il y a longtemps. Il produit la fonte en continu qui est traitée ensuite dans l'aciérie à oxygène pour donner une quantité d'aciers différents. On fabrique des billettes qui sont ensuite utilisées par Valloirec, juste à côté des AUMD, qui fait des tubes et des produits finis. A côté de cela, tu as un secteur métallurgique et un secteur de mécano-soudure. Mais si tu enlèves le haut fourneau, tu as tué la boîte. Ca, c'est l'idée de Creusot-Loire»

«Alors, ce qui fait encore plus mal au cœur, c'est de savoir qu'une nouvelle fonderie ultra-moderne n'est pas encore achevée de construire et que peut être elle ne fonctionnera jamais».

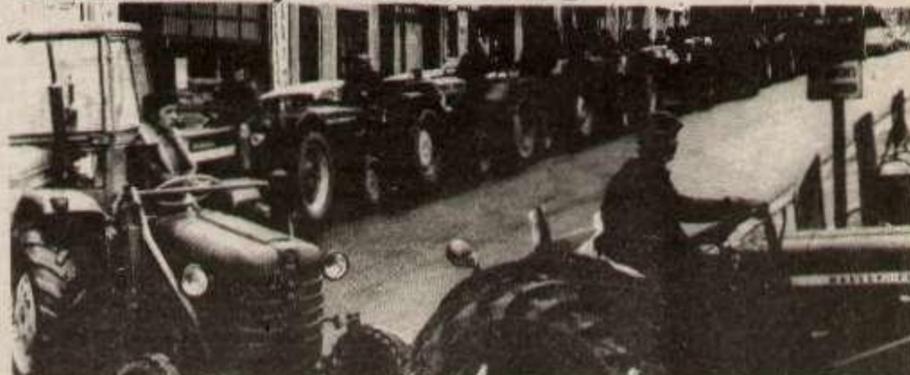
Cela d'ailleurs fournit l'argument de choc du PCF implanté de vieille date à Decazeville, pour stigmatiser la politique «de gaspillage des grands monopoles». Et aussi pour avancer insidieusement son thème de «nationalisation de la sidérurgie». Des arguments auxquels Vincent est sensible : «Il faut bien arriver à porter l'enjeu de la lutte sur ce terrain. Il me semble que la nationalisation offre la meilleure garantie d'un maintien de l'activité des AUMD. Aujourd'hui, les AUMD sont partagées à 50 % par les Charbonnages de France et à 50 % par la participation privée de Creusot-Loire. Il suffirait de réclamer une participation majoritaire des Charbonnages pour que l'affaire passe entre les mains de l'Etat. Ça me paraît une solution possible».

C'est ce qui a amené l'intersyndicale à élaborer, sur cette base, un contre plan de relance des AUMD. Tous les militants n'en font pas, loin s'en faut, le cheval de bataille de la lutte aujourd'hui. Comme le dit l'un d'eux : «Ça ne coûte rien de montrer que l'usine peut tourner. Mais ce n'est pas en s'arrêtant à cela qu'on imposera effectivement que l'usine tourne. L'important, c'est que la population soit avec nous pour que les AUMD restent, sous n'importe quelle forme». Ce débat sur la nationalisation des AUMD, s'il est déjà engagé dans l'intersyndicale, n'est en tous cas pas tranché.

A Decazeville, la classe ouvrière a l'expérience des luttes d'ampleur. 62 n'est plus à démontrer. Mais l'issue négative de ce combat demande aussi qu'en soit approfondi le bilan, afin de se parer contre tout ce qui pourrait dévoyer la lutte contre la mise à mort du Bassin.

Rue de Miramont, un vieux mineur retraité, acoudé à la barrière de son jardin, nous rappelait qu'il y avait quinze ans jour pour jour, le 18 janvier 62, les mineurs du bassin du Nord Pas de Calais étaient en grève pour soutenir les «ventres noirs» de Decazeville. Après maints silences sur les raisons de l'échec de la lutte, il dit avec une pointe de malice dans le regard : «Même les plus naïfs ne se laissent pas prendre deux fois...»

## TOTES UNITS, OBRIERS, PAISANS



Les paysans aveyronnais étaient présents au rendez-vous pour la défense du bassin

## POLITIQUE

## Décembre

0,7 % DE HAUSSE SUR  
LES PRODUITS ALIMENTAIRES

(SELON L'INDICE TRUQUÉ)

L'indice des prix INSEE n'aura pas franchi en 1976 la barre fatidique des 10 %. Avec une hausse de 0,3 % en décembre, la hausse pour 1976 se situe à 9,9 %. Il fallait que le meilleur économiste de France soit à la tête du gouvernement pour arriver à un tel résultat. Durafour, le sous ministre des finances se félicitait hier de ce résultat, un grand succès selon lui, signe de la réussite du plan Barre.

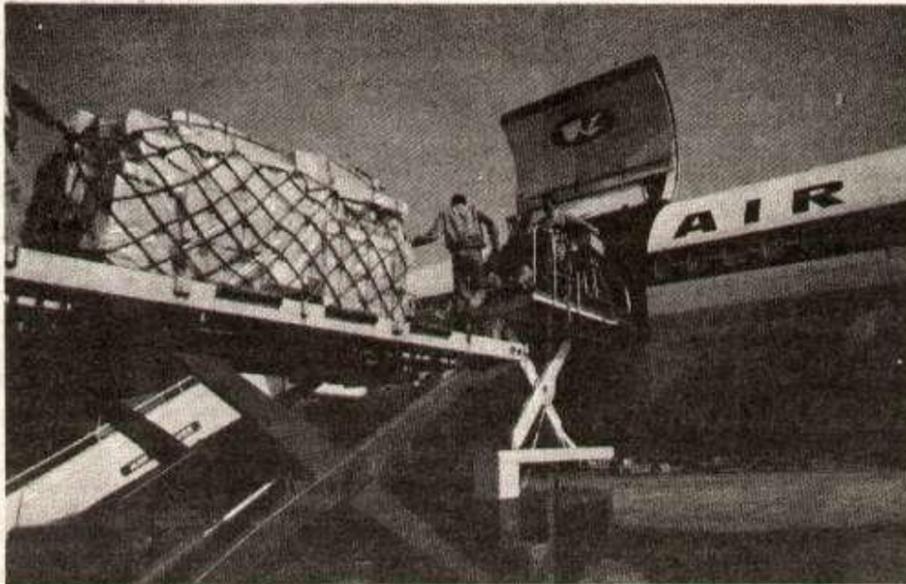
Au prix de quels truquages cet indice de décembre a-t-il été obtenu ? On sait que l'INSEE par la façon dont elle relève les prix et calcule la hausse, minimise la montée des prix, mais en décembre le truquage semble avoir battu des records. L'indice CGT qui est en moyenne supérieur de 30 % à l'indice INSEE est ce mois-ci supérieur de 100 % : 0,6 % au lieu de 0,3 %. Enfin que signifie un blocage des prix qui permet une progression de 0,3 % des prix en un mois, de 2,1 % en trois mois, plus que l'an dernier pendant la même période alors qu'il n'y avait pas de blocage des prix.

On remarquera qu'une nouvelle fois ce sont les

produits alimentaires qui ont le plus augmenté : 0,7 %, hausse dont les effets seront plus particulièrement sensibles aux travailleurs dans le budget desquels les produits alimentaires pèsent d'un poids plus lourd.

est vrai qu'il est franchement mauvais pour le gouvernement. En décembre la balance commerciale a été déficitaire de 2 170 millions. Pour 1976 le déficit s'élève à plus de 20 milliards. Sur l'année les

lisme français, qu'il ne peut pas espérer y remédier à court terme et que les perspectives sont plutôt sombres. Le voyage de Giscard en Arabie Saoudite a été un fiasco sur le plan commercial, et par ailleurs la



Commerce extérieur : 20 milliards de déficit en 1976

Autre indice dont on vient de connaître le chiffre : celui du commerce extérieur. Il a été beaucoup moins commenté que le précédent pour ne pas dire ignoré. Il

importations ont augmenté de 32,6 % et les exportations de 20,3 %. La dégradation de la balance commerciale est d'autant plus inquiétante pour l'impéria-

baisse du mark par rapport au franc va accroître si elle se confirme les difficultés des industriels français pour exporter en RFA.

S.L.

SIGNATURE DE  
LA CONVENTION  
EUROPÉENNE  
ANTI-TERRORISTE  
LA FIN  
DU DROIT D'ASILE

A Strasbourg, dix-sept pays ont signé hier la convention européenne anti-terroriste, seules l'Irlande et Malte ont refusé d'y adhérer. Le texte en avait été adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe, le 10 novembre 1976. Au cours de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'observateur israélien a accusé le gouvernement français d'avoir fait le jeu du « terrorisme » en libérant Abou Daoud.

La convention sera applicable lorsqu'au moins trois pays l'auront ratifiée, l'extradition deviendra alors automatique entre les pays sur simple demande d'un gouvernement à un autre. Ainsi, la RFA demandant l'extradition d'Abou Daoud, le gouvernement français aurait été contraint de le livrer automatiquement.

Non seulement, cette convention supprime de fait le droit d'asile politique, mais elle permet de pourchasser les révolutionnaires, sous un prétexte ou un autre. Le texte de la convention est très large sur les motifs permettant l'extradition, même si comme Abou Daoud, ils sont membres officiels d'une organisation reconnue internationalement comme l'OLP.

LES « RÉTICENCES  
FRANÇAISES »

La France a signé la convention mais refuse pour l'instant de la ratifier et donc de l'appliquer. C'est-à-dire

qu'elle en approuve l'esprit mais que, pour diverses raisons, elle en demande la modification.

Ces raisons sont au nombre de trois :

- Le gouvernement français estime qu'avant d'appliquer la convention, elle doit avoir été approuvée par l'Europe des Neuf.

- Mais surtout, le gouvernement français voudrait, sans rien changer pour l'essentiel à la convention, en harmoniser la formulation et certains détails avec la législation française. En effet dans l'état actuel, la convention peut facilement être déclarée inconstitutionnelle, dans la mesure où elle est contradictoire avec le principe constitutionnel du droit d'asile. Il suffirait que certaines formulations soient mieux enveloppées, sans pour autant changer leur effet, pour que le gouvernement français la ratifie.

- Enfin, Giscard a déclaré que les réticences de son gouvernement étaient liées à l'éventualité de l'avènement de « régimes dictatoriaux ». Une clause pourrait donc être ajoutée à la convention pour tenir compte de cette éventualité. Mais ce qui entre autres inquiète Giscard, c'est un changement révolutionnaire dans un pays européen. Dans ce cas, il est clair que le gouvernement français ou tout autre gouvernement serait gêné par une convention l'obligeant à livrer les fascistes et les contre-révolutionnaires réfugiés sur le territoire national.

## Municipales

## CHIRAC :

## "L'UNION C'EST MOI !"

Déclaration de Chirac  
à France-Inter

— Question : Est-ce que vous maintenez votre candidature à la mairie de Paris ?

— Chirac : J'ai annoncé il y a une huitaine de jours ma candidature... je n'ai pas l'intention de renouveler chaque jour l'acte de candidature que j'ai fait. (...)

J'ai entendu depuis quelques jours des mots qui ressemblaient d'une sorte de vacarme, les mots de discorde, d'agitation, d'improvisation. Le président de la République, je crois, les a employés, mais ils ont été très largement repris et même anticipés par un certain nombre de représentants de la majorité. A partir du moment où Monsieur d'Ornano sans véritable concertation a été désigné par le premier ministre pour une mission de coordination et le moment où j'ai pris la décision d'annoncer ma candidature, il s'est passé deux mois pendant lesquels j'ai réfléchi et observé la confusion et j'ai réfléchi aux risques que cela représentait pour la ville de Paris de voir les équilibres politiques se renverser, j'ai considéré en conséquence que je devais mettre mon poids

dans la balance pour lutter contre les tenants du collectivisme, ce n'est pas de l'improvisation.

Qui est responsable de la discorde ? Est-ce ce petit groupe qui quotidiennement, représentant une petite fraction de la majorité, m'agresse sur les écrans de la télévision, sur les ondes des radios, ou est-ce moi qui essaye de réaliser une union véritable ? Les seules listes d'union sont celles à la tête desquelles je me suis porté. (...)

Qu'est-ce que c'est que ce procès ? Est-ce que la pluralité est une chose indispensable pour assurer la victoire de la majorité dans toutes les élections comme l'a répété le président de la République et est-ce que cette théorie est battue en brèche parce que j'y suis mêlé ? Alors c'est une querelle personnelle qu'on me livrerait. Alors il y a peut-être des raisons, mais l'opinion politique a le droit de le savoir. S'il y a une raison particulière qui fait que je ne suis pas digne de me présenter à Paris, eh bien qu'on le dise et qu'on l'explique. A ce moment-là peut-être que je pourrais me rendre à ces raisons.

● GRENOBLE : LES ÉVÊQUES ET LE RACOLAGE DES PRÊTRES PAR LA GAUCHE :

Les évêques de l'Isère viennent de publier une lettre demandant aux partis de gauche de s'abstenir de proposer aux prêtres, sous quelque forme que ce soit, de s'engager dans la campagne électorale. A Grenoble même, l'accord de la gauche (avec Dubedout tête de liste) prévoit un chrétien non membre du PCF parmi les dix-sept places dévolues au PCF.

RÉUNION DE LECTEURS  
PARIS 18<sup>e</sup>  
VENDREDI 28 JANVIER  
A 20 H

Rendez-vous à l'angle de la rue Championnet et de la rue Ordener, devant le café-tabac, avec un journaliste du Quotidien du Peuple

● TOULON : L'AMIRAL SANGUINETTI MENE SA BARQUE

Toujours aucun accord à Toulon pour la gauche. Le PCF avait été le premier à proposer Sanguinetti, mais pas comme tête de liste. Bien sûr, les socialistes ont proposé le contraire. Aux dernières nouvelles, Sanguinetti, qui déclare pouvoir rallier les voix « de la marine, de l'armée et des Corses », envisagerait de faire liste séparée si l'accord ne se réalisait pas.

● VERSAILLES : ACCORD A DROITE... MAIS SCISSION CHEZ LES RI

Damien, qui avait obtenu plus de voix que Destremau aux dernières élections législatives partielles à Versailles, conduira la liste de la majorité, mais Destremau n'y sera pas, pas plus que le sénateur-maire sortant, Mignot, pourtant du même parti que Damien.

LE DOSSIER BEN BARKA  
SERA-T-IL RÉOUVERT ?

De nouveaux éléments viennent en effet d'enrichir ce volumineux dossier. Entre autres un questionnaire écrit dont l'écriture rappelle curieusement celle du défenseur de Figon, (le « suicidé »). Ce questionnaire est celui de l'interrogatoire de Mehdi Ben Barka. Les défenseurs du fils de Mehdi Ben Barka ont demandé au juge Pinsseau (celui qui a ordonné un non lieu dans l'affaire du Canard Enchaîné) de rouvrir l'instruction. Le dossier sera-t-il rouvert pour autant ? Rien n'est moins sûr, le SDECE en particulier n'ayant rien à gagner dans l'affaire. Quant aux « disparus » (Le Ny, Boucheseiche, Palisse, Dubail et Figon) ne sont plus là pour témoigner...

● LYON : Jacques Soustelle, à la sortie de son entretien avec Jacques Chirac mardi, s'est refusé à en parler. Il a néanmoins déclaré : « La situation, en ce qui concerne Lyon notamment, est en train de se modifier considérablement ». Le RPR, qui jusqu'à présent, s'était prononcé pour Collomb, va-t-il changer de position ? D'autant plus que le ralliement aux listes P.R.A.D.E.L. de Soulier, démissionnaire du PS n'est pas pour lui plaire.

A ce propos, Soustelle déclarait : « Ou-

vrir les listes à un militant socialiste, provisoirement séparé de son parti, par une divergence de pure tactique, est-ce de la politique ? »

● OUVERTURE DU CONGRÈS DE LA LIGUE TROTSKYSTE : Le Congrès de la LCR s'est ouvert hier. Officiellement, quatre tendances sont en présence, auxquelles il faut rajouter un certain nombre de « groupes de travail » qui se sont constitués en marge de la préparation du Congrès.

# POLITIQUE

Un nouveau quotidien à Lyon

## LE «JOURNAL»

POUR LES CADRES ET LES PATRONS

Le groupe de presse «Progress» - «Dauphiné Libéré» s'appareille à sortir un nouveau quotidien régional, destiné au département du Rhône principalement, ainsi qu'à Saint-Etienne et Grenoble.

«Le Journal» (ce sera son nom) déclare se destiner aux cadres moyens et chefs d'entreprises, avec une orientation politique de «centre-droite». Devant l'incertitude de la situation politique, le même groupe de presse reconvertisse un autre de ses titres, «Dernière Heure» en un journal «nette-ment de gauche». Le calcul des patrons de presse est le suivant : d'une part, ils évitent la concurrence entre leurs propres journaux, d'autre part, ils se préparent à toutes les éventualités politiques. Mais quel crédit pourrait-on accorder à de tels journaux qui déterminent leurs orientations politiques en fonction de la restructuration capitaliste de la presse ? Quant au lancement du «Journal», il bénéficie de moyens extrêmement importants : deux millions de francs pour la campagne promotionnelle,

et la participation d'un certain nombre de journalistes parisiens, dont Henri Amou-roux, ancien directeur de «France-Soir», puis de «Sud-Ouest». Deux raisons expliquent l'accélération de la mise en œuvre d'un projet qui traînait depuis longtemps : une raison avouée, la sortie du «figaro» en fac-similé dans la région lyonnaise, et une raison, certainement présente, mais bien peu explicitée par les promoteurs : l'approche des élections municipales. Mais qui ce «Journal» de droite va-t-il soutenir dans la mar- mite lyonnaise, où rien n'est encore sûr dans la «majorité» de Soustelle à Col- lomb ?

● **NOUVELLE VAGUE D'ARRESTATIONS :** Nouvelle vague d'arrestation de militants bretons : plus d'une dizaine de militants bretons proches du FLB ont été arrêtés par la police hier, au cours d'une vaste opération à travers plusieurs vil- les de Bretagne.

SONDAGE PCF :

## L'AVANT GOUT DE LEUR DEMOCRATIE

«Quand une cuisinière goûte la soupe... elle fait un sondage : voilà comment un attaché de recherche de sciences politiques explique dans l'«Humanité» celui qu'elle vient de faire avec l'IFOP. Voyons donc à quoi ressemble la soupe de PCF. Et d'abord, les «sondés» : «Pour des raisons techni- ques, les immigrés n'ont pas été inclus dans l'échantil- lon». La technique a bon dos ! Parmi les catégories sociales choisies : «OP, techniciens et contremaî- tres», dans le même sac. Voilà qui va faire plaisir aux camarades P 1 au boni, à qui le chef fait tenir la cadence.

«Apparemment, il semble facile de formuler de bonnes questions. En réalité, sans excuser les interrogations piégées, il n'en est rien», affirme le spécialiste de l'«Humanité». Voyons les questions, et n'excusons pas !

Sur la revendication : «Pas de licenciement sans reclassement préalable», on demande d'apprécier son degré «d'importance». Des dizaines d'entreprises sont en lutte sur la base : «Pas de licenciement du tout».

## l'Humanité

heureux l'envoi de minots



Sondage exclusif - l'Humanité - IFOP  
**39%**

Mais les travailleurs sondés n'ont pas d'autre choix que le texte du Programme Commun sur ce point.

«C'est la crise, et c'est aux grands privilégiés de payer» : êtes-vous plus ou moins «d'accord» ? Et pour- quoi pas : «C'est la crise, et c'est à la classe ouvrière de prendre le pouvoir» ?

Parce que ce n'est pas la ligne du PCF.

«Certains disent qu'être pauvre dans la France de 1977, c'est...» etc (suit la définition du PCF) ; pour- quoi pas : «Le PCF dit que», etc... ? Au reste, tout ce questionnaire est axé sur la notion de «pauvreté» : un moyen qu'ont trouvé récem- ment les révisionnistes pour se donner l'image d'un parti populaire sans aborder la

délicate question de leur nature de classe : n'est-ce pas déjà en soi une manipu- lation ?

Le sommet : «Le parti communiste lutte pour amé- liorer tout de suite la situa- tion des travailleurs». Ce n'est pas une question, c'est une affirmation, et une affir- mation fautive : l'attitude de ce parti vis-à-vis des luttes concrètes contre le plan Barre en fait foi.

Reste quand même que 72 % des travailleurs interro- gés pour le compte du PCF pensent que «le programme commun» ne pourra qu'«at- ténuer la pauvreté» ou même «ne changera rien» : un aveu d'autant plus précieux que le sondage était bien fabriqué pour faire ressortir le contraire.

## En bref...

● Jacqueline Nebout, secrétaire général du parti radical, rejoint les listes de Chirac.

Les raisons avancées par Mme Nebout sont très claires : «Dans la mesure où la campagne de Paris a pris un côté spectaculaire indiscuta- ble, il n'était pas possible que les radicaux ne gardent pas la pluralité de leur représentation avec tous les alliés qu'ils ont dans la majorité». Le pluralisme de Giscard, qui s'organise, s'était jusqu'ici traduit par l'opposition au sein de la majorité de deux partis. Pour Mme Ne- bout, il s'agirait plutôt de ne pas mettre tous les œufs de son parti dans le même panier. Toujours est-il que la Fédération de Paris du parti radical, ainsi que Durafour, demandent son exclusion.

● Le septième homme arrêté dans l'affaire de Broglie serait un cer- tain Michel Leris, âgé de 35 ans, sans pro- fession. Ce personnage semble tout à fait inconnu pour le mo- ment.

# LUTTES OUVRIÈRES

Angervilliers :

USINE DES «PLANCHERS BOURGE»

## NON AU LOCK-OUT !

- NON AU LOCK-OUT IM- POSÉ DEPUIS LE 21 DÉ- CEMBRE 76 !  
- NON AUX 1400 F PAR MOIS POUR 44 H PAR SEMAINE !

Depuis la création de l'u- sine, le patron-négrier croyait pouvoir imposer sans réaction, des conditions de travail et de salaire du début du siècle :

- aucune sécurité
- pas de chauffage dans les ateliers
- licenciements sous pré- texte de rendement insuffisant
- non reconnaissance des accidents du travail
- salaire en dessous du SMIC

Premier coup de semonce des travailleurs : deux heu- res de débrayage.

Horrié et terrifié, le pa- tron riposte par trois jours de mise à pied qui durent depuis plus d'un mois. Il prétend ne reprendre que ceux de son choix «en leur faisant signer un document dont on ne connaît pas le contenu et qui risque de se retourner contre les travail- leurs», comme le dénoncent la section syndicale CGT et le comité de soutien.

Dans sa sale besogne, Bourge a trouvé deux alliés de toujours : la police qui expulse des bureaux trois femmes et leurs enfants venues réclamer la paie de leur mari ; et la justice qui fait traîner le jugement du conflit.

Samedi 29 janvier, le co- mité de soutien tient une réunion dans le café, face à l'église au Val St Germain pour exiger :  
- la réintégration de tous les lock-outés ;  
- respect du droit de travail et de la dignité des tra- vailleurs ;  
- la reconnaissance de la section syndicale ;  
- l'arrêt du chantage au cer- tificat de travail et au loge- ment et le renouvellement de la carte de travail pour les immigrés.

Venez nombreux à cette réunion ou à la cité de l'Alouetterie, sur la route de Limours à Dourdan, après le pont de l'autoroute près d'Angervilliers !

CAT de Besançon

## HANDICAPES ET PERSONNEL REFUSENT LE PLAN BARRE

Judi dernier, les travailleurs du CAT de Besançon se sont rendus chez Lip pour se mettre en contact avec les travailleurs de l'horlogerie bisontine, leur faire connaître leur lutte.

Au cours de l'AG, les Lip ont applaudi les actions des CAT, en particulier l'intervention au Mam- mouth, (magasin grande surface) où les handicapés ont payé les marchandises à 70 % du prix normal, voulant montrer par là la loi d'orientation des handicapés, c'est-à-dire : «Pourquoi ne ferions-nous pas comme eux ?» «Pourquoi accepterions-nous les augmentations des prix ?»

BRISER LE SILENCE SUR LEURS CONDITIONS DE VIE

Samedi, nous attendions de voir dans le journal local, l'«Est Républicain», un arti- cle sur cette rencontre, et en réalité, qu'avons-nous vu ? Un article du président du conseil d'administration du CAT, qui attaque ouver- tement les syndicats et les travailleurs. La social-démoc- ratie se démasque et mon- tre son véritable visage. Elle assigne en justice les travail- leurs de la CTB ; elle envoie ses bons vœux aux travail- leurs de LIP et affirmant qu'elle apporte une attention particulière à leurs problè- mes, mais les vœux pieux ne suffisent pas. Par ces

prises de position, elle cau- tionne le plan Barre ; elle veut son application, en particulier cette fameuse loi d'orientation, dite «en fa- veur des handicapés», celle qui condamne les handi- capés à vivre dans des ghet- tos, à les cloîtrer dans une existence sous-humaine, que ce soit dans leur scola- rité et leur emploi. Ils ne seront plus assujettis au droit commun, n'auront plus droit à se présenter dans une école primaire, secon- daire et universités, de mê- me, ils ne pourront plus se rendre dans une ANPE. Ils seront dirigés vers des orga- nismes spécialisés sans être en contact avec la vie, sociale. Voilà ce qu'on veut en faire. Aussi, quelle a été

l'attitude de la presse locale depuis le début de notre conflit, sinon de trafiquer les informations, que nous lui transmettons.

Les travailleurs du CAT ont bien conscience que la presse essaye par tous les moyens de camoufler la situation, et falsifier les faits, la triste réalité : menace de 50 licenciements, 60 % du SMIC maximum pour les handicapés.

Lundi 24, une forte délé- gation de travailleurs (80 environ) s'est rendue à la préfecture pour déposer une pétition. La première réac- tion des nervis de garde a été de fermer les rideaux de protection et d'essayer de provoquer les travailleurs

pour faire échouer leur ac- tion. Ils ont vu ce qu'étaient les représentants de la bour- geoisie, ce qu'étaient les flics de Giscard et Ponia- towski qui veulent par tous les moyens faire passer pour responsables les travailleurs de l'austérité, des licencie- ments, du chômage. Qui sont les véritables responsa- bles ? Nous ne sommes pas dupes ! Nous n'acceptons pas les chantages, les mena- ces et les vagues promes- ses ! Ce que nous voulons, c'est notre emploi, nos sala- res, sans aucune diminution. Luttons contre la loi d'orien- tation, dite en faveur des handicapés, loi scélérate !

Correspondant CAT Besançon

## LUTTES OUVRIÈRES

## RENAULT-BILLANCOURT

**A la reprise, les lock-outés débrayent pendant 1 heure**

## DEBAT SUR LA RIPOSTE

Après la reprise des travailleurs du 12/74, la CGT appelle à «un mouvement d'ensemble de 1 h 30 sur toute l'usine». Cette proposition doit se discuter dans tous les ateliers. Dans un tract diffusé hier matin, la CFDT se déclare «d'accord pour un mouvement de tous les travailleurs» et appelle la CGT majoritaire, à «coordonner l'action sur toute l'usine» avec elle.

Dès jeudi matin, en apprenant les conditions de la reprise, les lock-outés des secteurs 747 12 et 98 n'ont pas hésité à débrayer une heure pour aller demander des comptes à leur chef de département. Les journées de lock-out ne sont indemnisées qu'à 25 % et deux samedis devront être récupérés.

«Il est clair que les consignes de Barre sont fidèlement appliquées», me dit un syndicaliste. «L'an dernier le lock-out était payé jusqu'à 60 %, maintenant ils veulent que ce soit un frein de plus pour les luttes». En effet, pour que le gouvernement parvienne à imposer son plan aux travailleurs, il veut montrer la plus grande intransigeance sur tout le secteur public et nationalisé. «On le sent bien», explique un ouvrier, aux Caisses d'Épargne ils l'ont bien montré, comme au «Parisien Libéré». Alors cela veut-il dire que ce n'est pas la peine de lutter aujourd'hui ?».

«Non. Nous savons bien que si nous ne luttons pas, ils en profiteront pour serrer toujours plus la vis», répond

un militant CGT. Nous, au montage, on l'a bien vu, il y a trois semaines. Pour se débarrasser d'un délégué, la direction a voulu le faire passer au travail en équipe. Son médecin lui avait interdit pour une raison de santé, mais les médecins de Renault ont soutenu le contraire. Chaque équipe a fait une heure de grève pendant deux jours. On n'en entend plus parler.

Ces exemples connus ne sont pas que la petite partie visible du mécontentement profond en général. Une réflexion s'impose : «Les gars sont d'accord pour lutter, mais ils veulent savoir s'ils vont en obtenir quelque chose de concret et assez rapidement». Ceux qui veulent alimenter le défaitisme et faire passer leur théorie sur «la lutte par secteurs», comme les dirigeants de la

CGT et le PCF déforment ces exigences légitimes en soutenant que «les travailleurs de Renault ne sont pas prêts à lutter tous ensemble». Les caristes les manutentionnaires, ceux du montage, du ferrage et les lock-outés viennent bien de prouver le contraire. La vérité est que les travailleurs de Renault comme tous les autres sont d'accord pour lutter, mais sur des objectifs clairs et capables de mobiliser tous les ateliers. Ceux du ferrage l'ont expliqué sans ambiguïté : «Nous suspendons notre grève illimitée, nous poursuivons la lutte avec tous les autres travailleurs de l'ensemble du personnel pour la satisfaction de nos revendications, en particulier les coefficients et les 300 F pour tous».

**L'UNION ? OUI ! MAIS AVEC QUI ET POUR QUOI FAIRE ?**

Toutes les sirènes défaitistes ne parvenant pas à étouffer le mécontentement, personne ne peut nier que sous le couvercle, la marmite bout. Mais suffit-il d'appeler à «l'action unitaire» pour défendre réellement les intérêts des travailleurs ? Les dirigeants CGT croient-ils tromper leurs adhérents en

écrivant en très grosses lettres dans un tract «unitaire» que «FO et la CGC appellent l'ensemble du personnel à l'action pour contraindre la direction à négocier» ???

Comme si les travailleurs devaient compter sur ceux qui n'ont pas hésité à aller travailler sur les chaînes du ferrage pour briser la lutte !

Et que peuvent répondre ces mêmes individus aux travailleurs et à leurs propres délégués qui leur demandent pourquoi ils font l'alliance avec ceux qui ont collaboré avec la police contre le «Parisien Libéré» et qui ont continué à sortir le torchon de feu-Amaury ?

«L'heure n'est pas à la polémique, ni à la surenchère, mais bien au renforcement de l'union» explique le dernier tract de la CGT. Oui camarades ! Tous les travailleurs sont pour l'union, mais celle qui leur permettra de mener des luttes victorieuses contre la direction et ses chiens de garde et non pas en s'acoquinant avec eux. C'est pourquoi la proposition d'un rassemblement d'1 h 30 sur toute l'usine connaît certainement un large écho, car les travailleurs n'ont pas souvent l'occasion de tous se rencontrer !

Robert RIVIÈRE

## MONIN ORDURES SERVICE

## LA LUTTE POUR LA RÉINTÉGRATION CONTINUE

Les sections syndicales CGT et CFDT de l'ANPE et de la DDTMO (Direction Départementale du Travail et de la Main d'œuvre) ont dans un communiqué élevé «une vive protestation contre l'autorisation pour Monin de déposer des offres d'emploi à l'ANPE, d'autant plus que les offres d'emploi manifestent la volonté de l'entreprise Monin d'éliminer les immigrés des nouvelles et d'offrir des salaires inférieurs de quelques 500 F à ceux des ouvriers licenciés».

En effet, Monin a déposé 70 offres d'emploi d'éboueurs sachant lire, écrire et parler le français à l'ANPE. Mais la mobilisation syndicale à l'ANPE a jusqu'à présent permis que ces offres ne figurent plus à l'affichage.

Actuellement, ce sont des «pistes» qui font le travail : c'est-à-dire des gens qui se présentent le matin et qui sont payés à la journée (60F). Et dans la période actuelle, vu la période de chômage, il est facile à la direction de trouver ainsi de l'embauche. Un ouvrier licencié explique : «Moi, j'ai 17 ans d'ancienneté chez M.O.S. En revenant de vacances, j'ai reçu la lettre de licenciement pour «faute grave» les 27 et 28 décembre, alors que je n'étais même pas là. Le patron me licenciait, mais il me proposait de travailler comme «piste». Bien sûr, en revenant de vacances, je n'avais plus un sou. Mais j'ai refusé. Je lutte avec les autres. C'est trop facile pour lui, il m'embauche à la journée,

mais les 17 ans d'ancienneté, je les perds.» Ainsi les éboueurs n'ont plus rien pour vivre mais ils restent unis dans la lutte en même temps que le soutien se développe.

Samedi dernier, des actions étaient menées sur les tournées, permettant de bloquer six à sept camions pendant deux heures. Ces actions ne sont pas menées par les travailleurs immigrés directement, du fait de la répression dont ils peuvent être victimes. Ils sont déjà contrôlés systématiquement par les flics et souvent, des voitures de flics suivent des camions pendant les tournées.

Lundi, les ouvriers de Monin participaient à un rassemblement de la CFDT

de Vaise, à la mairie, pour l'emploi, avec d'autres travailleurs de RPT de Vaise, de Teppaz, des Blanchisseries Lyonnaises...

Mercredi, une réunion organisée par l'UIB-CFDT de Villeurbanne, les Métaux-CFDT et la Construction-Bois-CFDT, rassemblait plus d'une centaine de personnes : des travailleurs de Delle, de l'ANPE... Des membres du comité de quartier des Buères, des étudiants, qui décidèrent la constitution d'un comité de soutien aux ouvriers de Monin.

Jeudi, les éboueurs de M.O.S. ont participé à la manifestation de la Fonction Publique pour se mettre aux côtés des éboueurs de la Courly (voir encart ci-joint).

Samedi, des interventions avec tracts, collectes vont avoir lieu sur les marchés populaires de même que pendant la semaine, dans les entreprises. La CFDT organise samedi prochain un gala de soutien. Le 4 février, interviendra le jugement des Prud'hommes.

Corr. Lyon

Si les travailleurs de la Fonction Publique se posent toujours des questions politiques, le programme commun ne constitue pas une réponse mobilisatrice. Par contre, beaucoup auront été scandalisés par la place qui a été faite au cours de cette manifestation aux travailleurs de Monin, qui luttent contre la répression patronale et le plan Barre. Ils étaient venus plusieurs dizaines avec leur banderole. Ils ont été relégués tout à fait en fin de cortège. Peu après, un délégué CGT membre du PCF des communaux disait : «eux, ils ne font pas partie de la Fonction Publique». Ils se trouvaient ainsi coupés y compris de leurs camarades de La Courly. Quand ils sont arrivés à la Part-Dieu, ils se sont dispersés après la prise de parole. Malgré les efforts de certains militants qui lancèrent alors des mots d'ordre de soutien, ils n'ont pas pu s'exprimer comme ils l'avaient prévu. Désorientés quelques minutes, puis manifestement déçus, ils ont dû plier leur banderole. Pour eux, comme pour les travailleurs présents qui s'indignaient, c'est une raison supplémentaire de s'interroger sur ce que cherchaient les confédérations.

## COLLOQUE «PAYSANNERIE ET CINÉMA»

Le groupe de militants cinéastes Front Paysan organise un colloque les vendredi 28 et samedi 29 janvier sur le thème «Paysannerie et cinéma» à l'Université de Vincennes.

Des paysans du mouvement Paysan Travailleur et du Mouvement d'Intervention des Viticulteurs occitans de plusieurs régions de France, présentent l'analyse de leur exploitation et de leurs luttes à travers des textes et des films.

## PROGRAMME

— Vendredi 28 janvier 1977 :  
14 h : Les contrats d'intégration :  
- Exposé des paysans  
- Film : «Des dettes pour salaires»  
- Débat

20 h : La propriété du sol :  
- Exposé des paysans  
- Film : «La reprise abusive»  
- Débat

— Samedi 29 janvier 1977 :

10 h : La vigne :  
- Exposé des viticulteurs.  
- Film : «N'ia ?ro»  
- Débat.

15 h : Le crédit agricole :  
- Exposé des paysans.  
- Montage diapos.  
- Débat.

Moyen d'accès : Métro Château de Vincennes.  
Prendre le bus (Université de Vincennes). Amphi 2  
Prix : 15 F pour les deux jours.



Vente de vin organisée par les viticulteurs à Toulouse dans le quartier populaire d'Ampalot.

## Les tanneurs du Puy ne se laissent pas faire

Mercredi, vers 19 h 30, aux TFR au Puy, alors que dans l'après-midi, les ouvriers licenciés, avaient, semble-t-il eu confirmation orale des décisions de la direction, les PDG ont eu une surprise : Chapelle de la Société Nouvelle d'Exploitation des TFR, Fontvieille directeur de l'unité du Puy, et Bras son homologue de Bort-les-Organes, étaient retenus dans leur bureau, et les pneus de leur véhicule dégonflés. Les tanneurs montraient par cette action qu'ils n'étaient pas décidés à se laisser faire. Alors que les flics prenaient position, interdisant toute possibilité d'accès au parking de l'entreprise, les ouvriers se massaient sur la route. À 21 heures, les tanneurs faisaient fonctionner la sirène. Un peu plus tard, le commissaire Damie recevait le feu vert pour libérer Chapelle, Fontvieille et Bras. La clôture était ouverte à la cisaille puis, dans les minutes qui suivirent, les séquestrés étaient libérés.

Le service d'ordre contrôla alors les identités des conducteurs et des occupants des voitures qui quittaient les Tanneries. Les véhicules furent ainsi fouillés.

La bourgeoisie ne recule devant aucun moyen pour parvenir à ses fins. Les tanneurs auvergnats le savent, mais leur riche expérience de lutte et leur détermination sont à toute épreuve. La lutte commence aux Tanneries, les patrons auront trouvé à qui parler. Correspondant

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Il vole 2 500 F : 16 ANS DE PRISON !

Anssouman Konate, ouvrier immigré malien a été condamné par le tribunal de Bourges à 16 ans de prison. Son crime : il s'est fait remettre sous la menace, mais sans arme 2 500 F. par une employée dans le bureau de poste de Charost dans le Cher. Aux assises, l'avocat général avait requis 10 ans, les jurés ont estimé la peine insuffisante ils lui ont infligé 16 ans.

Chaque jour des escrocs qui ont détourné des millions sont condamnés à de légères amendes parfois assorties de quelques mois de prison avec sursis. Anssouman Konate avait lui le double tort d'être ouvrier et malien, devant un tribunal, ça ne pardonne pas.

### Affaire de Broglie

## UN 7<sup>e</sup> HOMME INCUPLÉ

Un septième homme a été inculpé par le juge Floch, chargé de l'instruction de l'affaire de Broglie. La nouvelle a provoqué une surprise générale chez tous ceux qui suivent l'affaire (sinon chez ses acteurs). Le nouvel inculpé s'est rendu seul, mercredi soir, chez le juge d'instruction. L'heure tardive et les couloirs presque déserts du Palais ont protégé son anonymat ; les rares témoins de la scène se souviennent simplement d'un homme de grande taille, mince, « dans la force de l'âge ». Il est resté environ une demi-heure dans le bureau du juge d'instruction. Il en est ressorti menottes aux poignets, encadré par deux gendarmes et a été incarcéré. Plus tard, l'inculpation était confirmée sans que l'on puisse en savoir plus. Le personnage inculpé ne devrait pas être un simple complice. Le report sine die

de l'audition de l'inculpé principal, le flic Simoné (qui devait occuper toute la fin de semaine) confirme cette hypothèse. Les avocats de « p'ti Gérard » (Frêche, le tueur de la rue des Dardanelles), affirment qu'ils ne connaissent pas ce personnage.

« Il n'est pas impossible que cette inculpation soit néanmoins la conséquence des déclarations de Frêche et puisse lever partiellement le voile sur les inconnus de cette affaire », a déclaré pourtant M<sup>e</sup> Borgne, un des avocats de Frêche.

Quant à Guy Simoné, le juge a procédé hier matin à la perquisition de son appartement de Marly-le-Roi. Les auditions de de Varga et de de Ribemont seront retardées d'une semaine. L'avocat de ce dernier, compte déposer une demande de mise en liberté de son client.

## Communiqué

### RÉPRESSION AU 24<sup>e</sup> RIMA

Après la parution et la diffusion massive du numéro 13 de TAM TAM, le journal du comité de soldats du 24<sup>e</sup> RIMA de Perpignan, la Sécurité Militaire a investi la caserne pour essayer de démanteler ce comité particulièrement actif depuis le printemps 76 (conférence de presse avec les viticulteurs au début de l'été, appel à la constitution d'un collectif civil de soutien en octobre, plate-forme de revendications publiée en décembre et surtout dénonciation quotidienne des brimades (...)).

Le prétexte de la répression : il s'agit de la dénonciation (« la crevure du mois ») d'un caporal appelé dont le comportement a paru à tous les soldats particulièrement révélateur de ce peuvent être les menées activistes d'extrême-droite à l'armée.

A partir de là, tout le peloton d'élèves gradés (PEG) du contingent 76/08 a été interrogé dans des conditions variables de courtoisie et de respect des droits de l'individu. Pourquoi s'en prendre à des caporaux et à des caporaux-chefs pour des faits notoires dans toute la caserne ? Cela est simplement révélateur de la grande peur de la hiérarchie de voir s'effondrer son petit enca-

drement appelé et la « contestation » s'installer dans le corps des sous-officiers et des engagés.

Il n'en reste pas moins qu'à ce jour, mercredi 26, plusieurs soldats sont aux arrêts et qu'on est sans nouvelles de plusieurs autres. Il s'agit du caporal Henri Juin, postier originaire de Paris, du soldat Bach, ingénieur des Arts et Métiers originaire du Lot, tous deux de la 2<sup>e</sup> compagnie de commandos.

D'autres sont inquiétés, interrogés de longues heures durant par un renfort de la Sécurité Militaire accouru de Montpellier. Sans arrêt, des véhicules de gendarmerie sillonnent la caserne.

Il est temps de faire cesser cette mascarade. Ces soldats sont innocents du soi-disant délit de « démoralisation de l'armée ».

Tout au plus peut-on leur reprocher d'avoir exprimé leurs opinions pendant leurs classes (comme d'ailleurs on les invite avec cynisme) et d'avoir montré insuffisamment de « motivation ». Leur seul délit est un délit d'opinion et pas d'organisation (...).

Comité de soldats  
du 24<sup>e</sup> RIMA

### Après les 2 crimes racistes d'Annecy

# l'impunité pour les tueurs

## 2 NON-LIEU PRONONCÉS

Révoltant. Deux ordonnances de non lieu ont été rendues par le juge Ducomte, juge d'instruction à Annecy dans l'affaire Azzouz. Deux ordonnances qui visent à l'évidence à enterrer un dossier qui semble gêner tant la police que la justice savoyardes. Rappelons les faits.

Isbanne Azzouz, c'est cet Algérien de 42 ans, retrouvé noyé dans le lac d'Annecy, le 7 octobre 75. Comme il s'agit d'un Algérien, la police n'a ni besoin d'enquête, ni d'autopsie pour conclure à la mort « naturelle ». Et cela, bien que le corps porte de nombreuses traces de coups, bien que la veste d'Isbanne soit déchirée et

retrouvée à plusieurs mètres du corps. L'affaire aurait pu en rester là comme tant d'autres à Annecy (Mlle Rabahi retrouvée en mai 74, noyé, le corps lesté de grosses pierres, Kerboua Hocine noyé « accidentellement » dans le lac...), si le neveu d'Isbanne, Mohamed, trouvant la mort de son oncle suspect, n'avait fait

arrêter la mise en bière et demandé un nouvel examen médical. Mais dans la nuit du 7 au 8 novembre 75, en entrant dans sa chambre d'hôtel, il est attaqué et précipité par la fenêtre du troisième étage par quatre individus. Il ne doit la vie qu'à une verrière qui amortit sa chute. Sortant de sa réserve fin décembre 75, à la suite des protestations de nombreuses organisations, le Procureur de la République déclare que le rapport d'autopsie conclut à la mort par noyade. Or, le fameux rapport donne le détail des

marques relevées sur le corps d'Isbanne et précise qu'« on ne peut exclure des manœuvres criminelles » !

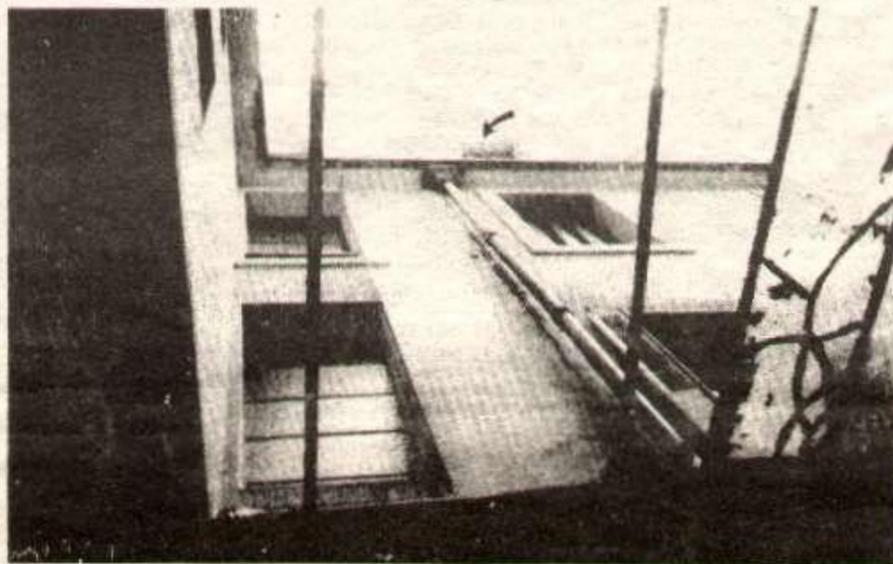
Même chose pour la défenestration de Mohamed : le procureur met l'accent sur « le taux d'alcoolémie » de la victime ! Or, le procès-verbal précisait : « En raison de l'épaisseur et de l'étroitesse de la vitre, l'hypothèse de la défenestration nous paraît peu vraisemblable ». Que d'oublis décidément de la part de la justice !

Plus d'un an après les faits (rien n'est urgent dans ces cas-là), le juge d'instruction rend deux ordonnances de non-lieu. Pour la première affaire (la noyade), le juge a ordonné que l'origine criminelle de la mort n'était pas établie !

Pour la seconde (la défenestration), la réalité de l'agression (qui au départ n'avait pas été connue) est établie. Le juge prononce tout de même un non-lieu, car ses auteurs n'ont pas été retrouvés !

Ce qui s'appelle tirer un trait sur deux assassinats racistes particulièrement odieux. Qui a donc intérêt à ce que le dossier soit définitivement enterré ? Qui cherche-t-on à couvrir ? Le meurtre de Isbanne Azzouz restera-t-il impuni à jamais ? Ce serait intolérable.

Pierre PUJOL



C'est de la fenêtre indiquée par la flèche que M. Mohamed Azzouz, considéré comme trop curieux à propos de la « noyade » de son oncle, fut précipité, le 7 novembre. Au premier plan, la verrière qui lui a évité de s'écraser.

### ECOLE

## LA SUPERCHERIE DE L'« ACCUEIL » DES ENFANTS D'IMMIGRÉS

Dans les semaines à venir, la scolarisation des enfants de travailleurs immigrés doit faire l'objet de décisions à l'échelon de la Communauté européenne. Compte tenu par ailleurs de la campagne publicitaire organisée par Djoud et Haby sur ce sujet, le SGEN CFTD a fait le point mercredi au cours d'une conférence de presse.

Le SGEN a souligné le décalage de taille entre les déclarations publicitaires faites autour de la création de structures spécifiques pour les enfants de travailleurs immigrés et la réalité de leur fonctionnement et de leur financement. Le lancement du premier CEFISEM (Centre de formation et d'information pour la scolarisation des enfants de migrants) effectué à grand battage en novembre 1976, est l'arbre qui cache la forêt. En effet, dans l'enseignement primaire les « classes d'initiation » pour les enfants d'immigrés arrivant en France sont en nombre notablement insuffisant : entre 900 et 950, et très inégalement réparties. Enfin, cette appellation s'applique à des postes qui n'ont parfois qu'un rapport très lointain avec l'objectif normal de ces classes.

Une expérience intéressante est menée par une

trentaine d'instituteurs du département du Nord travaillant avec des enfants connaissant la langue française (apprise dans les classes d'initiation). L'inspection académique ne leur ayant fourni aucune indication précise sur la tâche qui les attendait, ils ont défini eux-mêmes leurs objectifs : meilleure adaptation de l'enfant au milieu d'accueil, reconnaissance de leur identité culturelle et sociale, instauration d'une liaison école-famille. Pour réaliser ce dernier objectif, ils sont les seuls enseignants à bénéficier d'une décharge de trois heures par semaine. Mais ils travaillent sans budget de fonctionnement et surtout sont soumis constamment à des pressions de l'Administration pour qu'ils rompent les rapports étroits noués avec les travailleurs immigrés ou pour qu'ils fassent du rat-

travage scolaire : si le Ministère de l'Éducation sait à l'occasion se faire de la publicité par cette expérience, il veille surtout à ce que les enseignants ne sortent pas du cadre traditionnel de l'institution scolaire.

Parmi beaucoup d'autres problèmes soulevés, signalons aussi la supercherie que constituent les « contrats » passés par Djoud secrétaire d'État à l'immigration, avec plusieurs agglomérations dont Marseille, promettant la création de nombreuses classes d'initiation, ceci au nom du Ministère de l'Éducation. Résultat à Marseille : sur 35 classes annoncées,

seules 20 ont fonctionné en 1975-1976.

Le SGEN dénonce par ailleurs les accords d'État à État conclus pour les cours de langues d'origine dans les écoles : c'est ainsi par exemple que les cours d'italien dans le Nord sont donnés par la Mission Catholique italienne !

Finalement, ce qui est le plus grave, c'est la marginalisation des élèves immigrés dans des structures dites d'accueil, marginalisation qui frappe d'ailleurs les enfants de tous les travailleurs (classes « poubelles »), les enfants qui ne correspondent pas au modèle fixé par la bourgeoisie.

### UNE OUVRIÈRE DE 60 ANS TUÉE EN POUSSANT UN WAGON

Une ouvrière de soixante ans a été tuée mercredi soir sur la zone industrielle de Meaux. Une de ses camarades de travail, âgée de 53 ans a été très gravement blessée. Les deux femmes poussaient un wagon

de marchandises qui était en panne, avec d'autres personnes lorsqu'elles glissèrent et furent coincées contre le quai. Mme Roxe, qui fut exploitée toute sa vie, n'aura même pas pu atteindre l'âge de la retraite.

# ● 1 blessé grave à Pampelune ● Grèves et manifestations hier ETAT D'EXCEPTION DE FAIT DANS TOUTE L'ESPAGNE

Après l'enterrement des cinq victimes des tueurs fascistes, la situation demeure tendue en Espagne. Le gouvernement a pris un certain nombre de mesures conduisant à instaurer un état d'exception de fait. Toutes les manifestations sur tout le territoire sont interdites. Un crédit de quatre milliards de pesetas a été ouvert pour renforcer les moyens de la police. Deux articles de la loi d'exception ont été remis en vigueur : ils autorisent les perquisitions à domicile sans mandat et la détention préventive sans justification. D'autre part, les permis de port d'arme pourront être retirés et on a annoncé l'expulsion des activistes d'extrême-droite étrangers. Ces deux dernières mesures prétendent viser principalement les terroristes. Mais le gouvernement a procédé à l'arrestation de quelques activistes étrangers, argentins et dirige son enquête dans cette direction tandis qu'il relâche le chef des «guérilleros du Christ Roi». Or, des indices nombreux montrent que les assassins de la rue d'Atocha étaient espagnols. Hier soir cet ensemble de mesures n'avait encore donné lieu à aucun commentaire de dirigeants de l'opposition.

Après l'enterrement des cinq victimes des tueurs fascistes, le gouvernement a profité de la situation — et notamment de la caution que lui ont apportée les

partis bourgeois d'opposition — pour prendre des mesures brutales de renforcement de la répression et instaurer, de fait, un état d'exception : à Madrid, le

éclair ont mobilisé cinq mille personnes dans le vieux quartier, des affrontements violents se sont produits avec la police, de nombreuses barricades dres-

se sont poursuivies aux cris de «Policia asesina», «Dissolution des corps répressifs» jusqu'à 10 h 30.

Toutes les grandes usines



Toutes les usines massivement en grève contre les assassinats. La politique du PCE a contré la volonté de manifester exprimée mardi par la classe ouvrière.

travail a repris mais la ville reste en état de siège.

## PAMPELUNE : NOUVEL ATTENTAT

Les consignes de «sérénité» de l'opposition officielle n'ont pas été suivies partout. A Pampelune, les cérémonies funèbres devaient être suivies par une manifestation, le lieu de rassemblement étant occupé par la police, des manifestations

sées... Alors que l'une d'entre elles prenait feu, un individu en costume civil, mais qui pourrait être un policier, tira sur un manifestant alors qu'il était en train de prendre sa voiture. Le blessé, Fermin Orcoven, délégué de la SEAT de Pampelune a été atteint au thorax. Après une opération qui a duré cinq heures, il n'a pas été possible d'extraire la balle et son état demeure critique. Les manifestations

de Navarre et de Guipuzcoa ont continué la grève jeudi en protestation contre cet assassinat.

## BARCELONE : LE GOUVERNEMENT CLAIREMENT DÉNONCÉ

En Catalogne, toute la zone industrielle de Barcelone était en grève mercredi et cela continuait à 80% jeudi.

La cérémonie funèbre qui s'est déroulée à Passeig de Gracia et qui avait réuni trente mille personnes, s'est terminée par une manifestation de dix mille personnes.

En assemblée, les travailleurs de nombreuses entreprises ont adopté les motions dénonçant la responsabilité du gouvernement qui laisse impunies les exactions des terroristes, exigeant la désarticulation immédiate des bandes fascistes et le contrôle des forces de police. Les travailleurs de Maquinista, qui sont 2300, exigent en plus la démission du ministre de l'Intérieur, Martin Villa.

L'équipe de l'après-midi de la SEAT de Barcelone (35 000 travailleurs) a adopté un texte particulièrement dur reprenant clairement ces revendications et réclamant l'amnistie totale, la liberté d'association, et appelant à la formation d'une coalition électorale anti-fasciste de la gauche et de l'extrême-gauche. Les révisionnistes ont empêché qu'elle soit soumise au vote pour l'équipe du matin, en imposant d'autres points à l'ordre du jour et fomentant la confusion. La grève pourrait continuer aujourd'hui dans cette usine. Les ouvriers étant particulièrement touchés par l'attentat commis contre leur camarade de Pampelune.

## CHOU EN LAI



## Un grand révolutionnaire prolétarien

Dans les derniers moments qui ont précédé sa mort, le camarade Chou En-lai chantait «l'Internationale» «groupons-nous et demain, l'Internationale sera le genre humain».

Consacrant jusqu'au bout son activité à l'édification du socialisme en Chine, il a également consacré toutes ses forces au soutien à la lutte révolutionnaire des peuples du monde.

## Entier soutien aux luttes de libération nationale

Le peuple chinois s'est tout entier mobilisé pour le soutien à la lutte du peuple coréen contre l'agression américaine en 1950. Chou En-lai a réglé lui-même tous les problèmes d'aide et les questions militaires du soutien de la lutte du peuple coréen.

La lutte des peuples d'Indochine, Cambodge, Vietnam, Laos était considérée par lui comme celle du peuple chinois. Les luttes du peuple palestinien et des peuples arabes contre les deux super-puissances et le sionisme reçurent toujours un soutien chaleureux de sa part.

Premier ministre de la République Populaire de Chine, il a appliqué fermement la ligne définie par le président Mao et le Comité Central du Parti, il a formulé dès 1954, les cinq principes qui seront au cœur de la conférence de Bandung. Malgré une opération récente, il participa à la conférence de Bandung en 1955. Cette conférence marqua pour la première fois l'unité des pays du Tiers Monde dans leur lutte contre l'impérialisme, en affirmant hautement les cinq principes : «Respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté, non agression mutuelle, non ingérence mutuelle dans les affaires intérieures, égalité et avantages réciproques, coexistence pacifique».

Sous sa direction la Chine appliqua les principes elle-même dans ses relations bilatérales avec ses voisins. Les partages et les frontières arbitraires imposées par le colonialisme avaient laissé de graves problèmes entre les pays du Tiers Monde. Chou En-lai constitua personnellement des dossiers complets sur l'évolution historique des frontières et la situation présente, permettant le règlement net des bases justes des problèmes frontaliers avec la plupart des pays.

Dans le cours de la lutte contre le révisionnisme qui avait pris le pouvoir en URSS, Chou En-lai impulsa vigoureusement le renforcement de l'amitié et de la solidarité entre la Chine et l'Albanie, leurs partis et leurs peuples. Quand l'URSS de pays capitaliste devint un pays social-impérialiste aspirant à l'hégémonie mondiale, il orienta sous la direction de Mao Tsé-toung et du Comité Central, la diplomatie chinoise dans la lutte contre la politique de guerre et d'agression des deux super-puissances, pour le soutien des luttes des peuples du monde contre les tentatives d'hégémonie, et il veilla à défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine.

## «Apprenez à pêcher à un homme, il mangera le reste de ses jours»

La Chine, pays socialiste du Tiers Monde, soutient la lutte des peuples. Dans le même temps, elle met en œuvre tout ce qui est en son pouvoir pour aider les pays à édifier leur propre base économique, condition de leur indépendance.

En 1964, au cours de la visite qu'il fit en Afrique il formula les huit principes de l'aide chinoise aux pays étrangers parmi lesquels : «aide pour que ces pays s'engagent étape par étape dans la voie de développement économique indépendant, prêt sans intérêt ou à faible intérêt etc...».

Pendant la guerre de libération au Vietnam, celui-ci avait besoin de pipe-lines. Il décida d'envoyer tous les tuyaux de pipe-lines existants en Chine, retardant l'installation de ceux-ci dans le pays pour que le Vietnam en dispose sans délai. Après la décision prise lors de la rencontre du président tanzanien Nyerere et le président zambien Kaunda, Chou En-lai prit directement en mains l'étude des critères techniques et des délais de livraisons, du tanzan, le chemin de fer liant les deux pays et permettant à la Zambie de ne plus dépendre des voies de communication rhodésiennes.

Dans les directives données par Chou En-lai, la formation des techniciens capables de mettre en œuvre les réalisations accomplies grâce à l'aide chinoise occupait une grande place. En Afrique, ont dit que l'aide chinoise s'inspire du proverbe chinois : «Donnez à manger un poisson à un homme, il mangera aujourd'hui. Apprenez lui à pêcher, il mangera le reste de ses jours». Quand une réalisation est achevée, les techniciens chinois peuvent repartir : les techniciens du pays maîtrisent la technologie. La réalisation appartient de bout en bout au pays.

Sous la direction du président Mao Tsé-toung avec Chou En-lai comme premier ministre, la République Populaire de Chine, s'est engagée dans l'édification d'un puissant Etat socialiste, qui apporte toute son aide aux peuples du monde. L'édification du socialisme en Chine, la lutte ferme pour la défense et le développement de la dictature du prolétariat apporte un enseignement d'une importance primordiale aux peuples du monde.

De même sa politique étrangère, fondée sur l'internationalisme prolétarien, est une partie de la lutte des peuples du monde contre l'impérialisme et les super-puissances.

## ASIE

### CAMBODGE : MISE AU POINT DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

D'autre part, le ministère des Affaires Etrangères du Pays a publié une déclaration qui dit : «Depuis quelque temps, certains pays impérialistes et réactionnaires ont répandu vicieusement une rumeur selon laquelle le Kampuchea aurait provoqué des incidents le long de ses frontières. A ce propos, le porte-parole du Ministère des Affaires Etrangères déclare : «Le Kampuchea démocratique est né lorsque le Kampuchea a été libéré... le 27 avril 75. Le peuple... désire vivre en paix sur son territoire. Il n'a aucune ambition... Le peuple du Kampuchea et son armée révolutionnaire respectent absolument les frontières des autres pays, mais en aucun cas, ils ne permettront à aucun pays d'intervenir dans leurs affaires intérieures et d'empiéter sur leur indépendance nationale.»

### CORÉE : LUTTE CONTRE LE RÉGIME AU SUD

Le comité de la lutte pour la démocratie de Corée du Sud a distribué des tracts le 18 janvier disant : «Nous unissons la force de la population sud-coréenne pour renverser la tyrannie de Pak Jung Ki et réaliser une vaste démocratie qui défend les intérêts légitimes des masses».

250 religieux, rassemblés à Kwangju, ont condamné le régime pour la répression fasciste du peuple. Une résolution a été adoptée qui exige la liberté d'opinion et du culte ainsi que le droit

élémentaire du peuple à l'existence.

### LAOS : CAMPAGNE D'ALPHABÉTISATION

L'analphabétisation a été liquidée dans 198 villages dans la province de Luang Prabang, depuis la libération du pays. Des stages ont été organisés dans la province de Vientiane, pour lutter contre l'analphabétisme.

Les départements provinciaux ont accordé une grande importance à l'organisation de cours culturels pour les cadres. Plus de 130 écoles de formation générale pour les cadres ont été créées l'année dernière.

### ÉCHEC DE LA CAMPAGNE «BIB STAR» DANS LE SUD DE LA THAÏLANDE

Les troupes envoyées au sud de la Thaïlande par le gouvernement fasciste, afin de mener une campagne de ratissage en coopération avec les forces malaisiennes, sont rentrées à Bangkok. Selon l'Etat Major, dans un seul district plus de 200 personnes ont été arrêtées. Ce chiffre indique une violente opération contre les villageois, toutes les populations civiles. Tout paysan du Sud de la Thaïlande semble être considéré maintenant comme un ennemi.

Cependant les troupes d'agression ont subi de lourdes pertes les embuscades opérées contre de nombreuses unités ont fait de nombreux morts parmi les assaillants. Le chef d'Etat Major de l'armée thaïlandaise a reconnu implicitement l'échec en affirmant qu'une nouvelle opération de même type, en coordination avec les forces malaisiennes était nécessaire.

## INTERNATIONAL

nouvelles de palestine  
occupee

## DANS LES PRISONS SIONISTES

- L'Union des Femmes arabes de Beit Sahour (en Cisjordanie) a envoyé un télégramme aux autorités sionistes exigeant la libération de Atallah Rachmawi, prisonnier administratif, (arrêté sans raison et laissé sans jugement). Le comité d'enquête sioniste sur les prisonniers administratifs a refusé de recevoir le télégramme.

- Depuis la grève de la faim des prisonniers palestiniens dans les prisons sionistes, les familles des prisonniers se sont mobilisées. Elles ont contacté des avocats, des médecins de la Croix-Rouge internationale et même des consulats étrangers siégeant à Jérusalem. Elles ont dernièrement envoyé un télégramme aux avocats palestiniens de Haïfa, ville occupée en 47, leur demandant de faire leur possible pour satisfaire les revendications des prisonniers grévistes de la faim. Elles leur ont demandé de rejoindre les avocats de Jérusalem, Naplouse, Ramallah pour former un comité qui regroupe des médecins et des avocats pour la visite aux prisonniers et pour exiger qu'ils soient traités en tant que prisonniers de guerre, selon les accords de Genève relatifs aux territoires occupés.

- Prison d'Ascalon : au début du mois, 4 prisonniers palestiniens ont essayé de fuir de la prison d'Ascalon, et, pour cette raison, les autorités sionistes refusent que des avocats les rencontrent. Les sionistes annoncent seulement que ces militants vont être punis. A la suite de cela, les gardiens israéliens ont transporté les prisonniers administratifs vers un autre endroit et, parmi ceux-là, des Libanais enlevés par les sionistes aux frontières : Adib et Kamal Safadi, Fouad Renno. Ces prisonniers ont été sauvagement frappés par les gardiens israéliens.

## COLONISATIONS ET EXPULSIONS

**JÉRUSALEM :** La police israélienne a expulsé 18 personnes, dont 10 enfants qui habitaient 4 maisons à Jérusalem, dans un quartier situé à Haouch Chay Aqaba Ghanim. C'est à l'appel de la «compagnie pour l'extension des quartiers juifs» que la police a agi. Cette organisation sioniste avait envoyé des lettres de menace aux familles concernées, car ces maisons sont soi-disant dans un quartier juif. Ces maisons ont toujours appartenu à ces familles, avant même l'occupation de la Palestine. Pour les expulser, la police a amené avec elle des démolisseurs israéliens qui ont chassé par la force les habitants et les meubles leur appartenant ont été confisqués.

**NÉGEB :** Des soldats de la colonie «Kirn Kaymet» cherchent à chasser les nomades palestiniens qui vivent dans cette région. Ces nomades vivent de l'élevage, ils ont été chassés de plusieurs endroits déjà par les sionistes qui veulent construire leurs colonies. Les familles nomades visées par l'expulsion ont refusé de partir. Les colons armés les ont alors enlevés par la force. Ces actes de terrorisme sont liés aux projets de colonisation prévus par plusieurs organismes de l'Etat :

«Le professeur Ranan Faitz, directeur du centre de planification des activités de la Histadrout, syndicat sioniste qui a des liens avec le PS de Mitterrand, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'une cinquantaine de colonies sont prévues pour les 4 années à venir. La Histadrout veut installer 29 colonies dans les territoires occupés en 1947 et en Galilée, et les autres dans les terres occupées en 67. Une de ces colonies servira à protéger celle de Gosh Aymonim, à Al Khalil. C'est une preuve que l'Etat sioniste soutient ceux qu'il qualifie d'«extrémistes».

- d'autre part, le ministre de l'agriculture a présenté un projet du centre de planification agricole pour la colonisation. 56 colonies sont prévues, dont 29 seront prises en charge par l'Agence Juive Mondiale. Six colonies au moins seront installées au Golan. Le ministre a osé affirmer que les terres choisies pour la colonisation sont peu peuplées et présentent l'avantage d'être de bonnes terres pour l'agriculture. Mais nous savons que les colonisations se font en chassant les paysans de leurs terres, et le peuple palestinien habite même le désert, «des mauvaises terres pour l'agriculture».

- Dans un rapport, Rabin a déclaré que le gouvernement a mis la priorité pour la colonisation au Golan, en face de la Jordanie, à Jérusalem, autour d'Al Khalil et à Gaza.

## JUGEMENT D'UNE HOLLANDAISE

Madame Lodfina Yansen est accusée par les autorités sionistes d'être entrée en Israël pour espionner, ce qui signifie, pour les sionistes qu'elle soutient la Résistance Palestinienne. Au cours de son jugement, Mme Yansen a accusé les enquêteurs sionistes de l'avoir insultée, giflée et menacée de la frapper avec une chaise sur la tête.

## Europe

LES PROJETS DE COGESTION PROVOQUENT  
DE VIOLENTES CONTRADICTIONS  
DANS LA BOURGEOISIE ANGLAISE

Le gouvernement travailliste a rendu public le rapport d'une commission chargée d'envisager d'associer les travailleurs à la gestion des entreprises. Les propositions ont rendu le patronat dans une grande fureur.

Selon les premiers compte-rendus, le projet donne une place plus grande aux représentants syndicaux qu'en Suède ou en Allemagne, les deux pays pilotes de la cogestion. Les syndicats et les actionnaires auront, selon le projet un nombre égal de représentants au niveau de la direction. En cas de conflit, il serait fait appel à des directeurs extérieurs à l'entreprise, contrairement à l'Allemagne par exemple, où les actionnaires disposent de la décision ultime.

Il semble que cela donne aux syndicats un contrôle équivalent à celui de la direction dans la définition du plan quinquennal de financement, dans les budgets d'investissement, les implantations et les fermetures

## Rhodésie

APRES LE REJET PAR  
SMITH DU PLAN  
BRITANNIQUE, LES  
USA PRÊTS A  
S'INVESTIR PLUS  
DIRECTEMENT DANS  
LE RÈGLEMENT  
DU CONFLIT

«Les Etats-Unis soutiennent les propositions britanniques qui ont été discutées à la Conférence de Genève sur la Rhodésie. Selon nous, «la solution interne» n'aboutira pas à un règlement pacifique, et c'est pourquoi, elle n'a pas le soutien des USA. Nous pressons toutes les parties engagées dans la négociation d'examiner avec soin leurs positions et de poursuivre dans une voie qui produira une issue pacifique».

Telle est la déclaration faite par le porte-parole du département d'Etat à la suite du rejet par Smith du plan britannique. Toutefois, les USA ne précisent pas comment ils pensent s'investir davantage dans le règlement du conflit. Mais une telle prise de position ne laisse aucun doute sur le rôle plus direct que les USA entendent jouer dans la solution à promouvoir au Zimbabwe, rôle menaçant pour les mouvements de libération et qui leur est aujourd'hui permis par la défection britannique.

MEETING DE SOLIDARITÉ  
AVEC LES VICTIMES  
DE LA RÉPRESSION EN TUNISIE

Dans le but de dénoncer la nature anti-populaire et anti-nationale du régime de Bourguiba, et d'apporter un soutien aux détenus Tunisiens, pour lesquels il n'existe pas de statut de prisonnier politique, suite aux condamnations qui ont frappé ces derniers mois de nombreux syndicalistes, mineurs, paysans, et militants révolutionnaires en Tunisie, le Comité d'Information et de défense des victimes de la Répression en Tunisie organise un :

MEETING DE SOLIDARITÉ  
LE VENDREDI 28 JANVIER A 20 h 30  
AU 44 RUE DE RENNES PARIS 6<sup>e</sup>  
(Métro St-Germain-des-Près)

## Angleterre

res d'entreprises, les choix technologiques etc, tous les principaux secteurs de décisions des entreprises. Le rapport indique que cette particularité s'explique par le fait que l'Angleterre est un pays particulier, non seulement parce qu'elle enregistre des résultats industriels très mauvais, mais aussi parce qu'elle connaît un niveau de concentration beaucoup plus élevé que partout en Europe, et que la situation des entreprises in-

téresse par conséquent un grand nombre de personnes.

Les auteurs oublient de signaler l'une des principales caractéristiques de l'Angleterre, le haut niveau d'intégration des syndicats anglais à l'un des partis bourgeois, le parti travailliste actuellement au pouvoir. Ces propositions font hurler de fureur les patrons. «Le rapport ne porte pas sur la participation ; il s'agit du

pouvoir politique et de rien d'autre» dit la chambre patronale. Il est vrai que disposant de tels moyens par l'intermédiaire des syndicats, le parti travailliste va disposer d'un solide contrôle politique du pays. Mais en outre, il s'agit pour les travailleurs de promouvoir une nouvelle forme de bourgeoisie, donc des techniciens, des cadres, qui s'est développée dans les syndicats qui détrônerait l'ancienne. D'où les cris du patronat !

LE VICE-PRÉSIDENT US  
A BERLIN, EN ITALIE  
ET A LONDRES

Mondale devant le mur de Berlin.

Walter Mondale est arrivé jeudi soir à Londres, après un voyage en Allemagne et en Italie. A l'issue de ses entretiens avec Schmidt, Walter Mondale avait fait une brève visite à Berlin Ouest. Le vice-président des USA a adressé une mise en garde aux autorités Est-Allemandes en déclarant que : «La détente entre l'Est et l'Ouest «risquerait d'être compromise par toute tentative pour modifier le statut particulier» de la «partie Est de la ville que la RDA s'efforce de placer aujourd'hui sous son seul contrôle». Par ailleurs, de passage à Rome, il a exprimé l'espoir que la demande par l'Italie d'un prêt de 520 millions de dollars trouverait une : «conclusion satisfaisante en des termes acceptables pour toutes les parties concernées», mais n'a pris aucun engagement au nom des USA, et n'a fait non plus aucune déclaration sur leur attitude en case de participation au pouvoir du PCI se réservant ainsi la possibilité de pressions ultérieures.

● ERYTHREE : UNE  
QUATRIÈME LOCALITÉ  
LIBÉRÉE

L'armée éthiopienne a été obligée d'abandonner une quatrième position le long de la frontière soudanaise. La ville de Nafqa, dernière position éthiopienne dans la région, assiégée depuis quatre mois serait sur le point d'être prise d'assaut.

## ● AFRIQUE DU SUD :

UNE NOUVELLE LOI vient d'être votée : elle interdit d'engager des poursuites contre les policiers «de bonne foi» au sujet desquels

des plaintes ont été déposées pour sévices. La loi étant rétroactive, les auteurs des massacres de Soweto voient ainsi les poursuites contre eux suspendues !

## Maroc

LE PROCES  
DE CASABLANCA  
DEVAIT S'ACHEVER HIER

Les interrogatoires du procès de Casablanca ont repris et devaient s'achever hier. Les inculpés refusent de répondre aux questions et les juges ramènent les interrogatoires à un simple appel des accusés. Les inculpés ont demandé aux avocats de garder également le silence. Abraham Serfaty a refusé comme tous ses camarades de répondre aux questions tant que les accusés seraient jugés isolément et que la défense n'aurait pas le droit de mener les débats comme elle l'entend. Un avocat de Beyrouth, proche de l'OLP est arrivé à Rabat et a demandé aux autorités marocaines l'autorisation d'assister Serfaty.

L'un des avocats français qui assiste les accusés a déclaré à la presse que l'état de santé des accusés qui poursuivent la grève de la faim s'est sérieusement détérioré. Il a révélé que le médecin du service pénitentiaire refuse de leur prodiguer des soins tant qu'ils continuent la grève de la faim.

## ENQUÊTE

## LES SIDÉRURGISTES LORRAINS AU COEUR DE LA CRISE 1.

UN SECTEUR CLE  
UNE CRISE EN PROFONDEUR

par Alain BROUSSE

La phase dite «d'assainissement de l'économie» du plan Barre est en marche dans la sidérurgie. Au total, on parle de 20 000 licenciements. Pour le bassin lorrain, c'est 9 000 travailleurs dont l'emploi est menacé. Quelles sont les causes de cette crise, comment la bourgeoisie compte-t-elle la surmonter ? C'est une première série de questions qu'il fallait aborder pour bien comprendre le projet du P.C.F., qui présente la nationalisation de la sidérurgie, comme la solution miracle ! Le «référendum» organisé par le P.C.F. en Lorraine dans la semaine du 17 au 22 janvier sur le thème : «pour éviter les licenciements, êtes-vous pour la nationalisation ?» a connu, quoiqu'en disent ses organisateurs, un retentissement plutôt mitigé. Formulé de cette manière, il était évidemment difficile pour les sidérurgistes à qui on demandait leur avis, de répondre non !.

Mais le fond du débat n'est pas tellement là dans les usines du bassin lorrain. C'est d'autre chose qu'on parle ; par exemple d'une autre organisation

de la production. Les travailleurs qui ont suivi les restructurations successives avec leur cortège de licenciements, les anciens mineurs «reconvertis» dans la fonte et l'acier par la fermeture des mines, certains ouvriers lorrains un instant éblouis par le mirage de la «sidérurgie sur l'eau» à Fos/mer et qui reviennent au pays, tous ces travailleurs, comment vivent-ils cette crise ?

De ces luttes passées qui bien souvent n'ont pu empêcher les licenciements, quel bilan est tiré ? Et les perspectives immédiates, les objectifs à plus long terme pour sortir définitivement de cette situation ; l'aggravation de la crise, en même temps qu'elle met à l'ordre du jour ces questions, contribue à approfondir la réflexion. Chez les ouvriers sidérurgistes de Lorraine, le débat est intense, riche. C'est ce que nous essayerons de montrer au cours de ce reportage. Aujourd'hui, pour comprendre la profondeur de la crise de la sidérurgie, nous présentons une analyse de la situation de ce secteur clé de l'industrie.

Les groupes  
sidérurgistes  
français

La sidérurgie est une branche nécessitant de lourds investissements, avec de longs délais de mise en œuvre des unités de production et une faible rotation du capital. La concentration du secteur est en France très avancée ; près des trois quarts de la production de fonte et acier proviennent de deux sociétés, Sacilor (Société des Aciéries de Lorraine) et Usinor (Union Sidérurgique du Nord et de l'Est de la France). On arrive à un chiffre de près de 90 % en y adjoignant la production du groupe Schneider (Creusot-Loire, Société Métallurgique de Normandie, etc...) et du nouveau groupe Chiers Châtillon-Neuves-Maisons.

Péchiney Ugine-Kuhlmann fabrique la plus grosse part des aciers fins et spéciaux avec sa filiale Ugine Aciers. La pénétration du capital étranger est relativement faible (citons Electrorail, holding belge dirigé par le baron Empain, qui possède Schneider S. A., et la participation de 5 % de Thyssen dans la Solmer, filiale commune de Usinor et Sacilor à Fos-sur-Mer).

Les étapes de  
la restructuration

La restructuration s'est effectuée en quelques grandes étapes :

o de 1953 à 1960, période de blocage des prix français, inférieurs de 15 % aux prix européens. Etape de marasme relatif, pendant laquelle nombre de petites entreprises fusionnent avec de plus grandes.

o de 1961 à 1968, aggravation de la crise et effon-

drement des prix des produits sidérurgiques. Il en résulte une crise aiguë des investissements ; la fusion des ensembles existant est le seul moyen de garantir la rentabilité capitaliste. C'est la fin de l'époque du pouvoir absolu dans la branche des maîtres des forges classiques : le plan sidérurgique de 1966 favorise, avec le soutien financier de l'Etat, la constitution des deux grands groupes, Usinor et Sacilor. Cette restructuration s'effectue sous l'égide de Paribas pour le premier et du tandem Suez-Pont-à-Mousson pour le second. Le



«L'assainissement» selon Barre : perte de l'emploi, travail plus dangereux...

nombre de sociétés passe de 82 en 1966 à 66 en 1970 et le nombre d'usines de 118 à 99.

La note est lourde pour les ouvriers sidérurgistes : 15 000 emplois sont d'abord supprimés. C'est dans ce contexte favorable pour les patrons qu'est prise la décision de créer le complexe de Fos par le groupe Wendel-Sidélor. La constitution de Solmer va entraîner la liquidation d'une part importante de la sidérurgie lorraine et des hauts-fourneaux du Valenciennois (suppression de 12 000 emplois). En fait, la constitution de Solmer va se faire à parité entre Usinor et Sacilor, cette dernière société étant obligée momentanément de composer avec Usinor et Paribas en 1973.

En même temps, dans le groupe s'affirme la prépondérance de Saint-Gobain, Pont-à-Mousson et Suez par rapport à la famille de Wendel.

## La crise

C'est dans ce contexte de restructuration déjà avancée que la crise se déclenche. Il faut bien voir que pour les patrons français, la sidérurgie dans son ensemble est «convenablement restructurée» : au Nord, au Sud et en Lorraine, avec en marge les aciers isolés et quelques unités isolées. Comme disait

ble du point de vue des patrons de conserver concurrentiellement des unités de production aux techniques et aux rendements très différents ; sans la crise, les fours Martin auraient été déclassés progressivement : la crise permet aux patrons d'accélérer la mutation technologique en voulant imposer aux travailleurs la destruction préalable de leur outil de production, principalement en Lorraine.

Cette crise résulte en France pour une grande part des baisses de commandes importantes qui affectent le marché mondial (environ

réalisées des commandes, la concurrence interimpérialiste s'exacerbe. En particulier, les produits à bas prix venant du Japon et d'Espagne envahissent les marchés qui étaient une «chasse gardée» des Européens, en particulier les pays d'Europe où la production d'acier est très faible (Suisse, Norvège, Danemark, etc...) : ainsi les ventes japonaises s'accroissent dans ces pays de 50 % en un an.

Il faut bien voir que les produits japonais profitent d'une conjoncture qui leur est hautement favorable (prix de revient faibles grâce à la surexploitation des ouvriers japonais et à la productivité sur-élevée des usines — et peut-être dumping, c'est-à-dire vente à perte). Mais ces avantages ne sont sans doute que temporaires. Face à ces ventes massives, les patrons européens se sont organisés et ont obligé les patrons japonais à réduire leurs ventes en Europe : en fait, ces accords ont bien été respectés..., mais uniquement par les six plus gros sidérurgistes qui les avaient signés ; les ventes ont continué à augmenter car des entreprises de petite taille ont à leur tour pu s'établir en Europe et d'autre part, les accords ne concernaient que les pays de la CEE.

Réaménagement  
du cartel européen

Face à cette crise, les capitalistes allemands ont d'abord essayé de regrouper leurs partenaires du Bénélux dans un nouveau cartel (Dénélux). Le partage des marchés s'est toujours effectué sur des accords basés sur des rapports de force entre impérialistes européens. En période de crise, ces accords ne sont plus suffisants, car il s'agit alors de véritables guerres économiques : d'où la réapparition ouverte d'associations des

groupes entre eux. Face aux demandes pressantes des sidérurgistes français, la cartellisation va être plus large, englobant tous les pays de la CEE (Eurofer) mais Dénélux va garder, sous une autre forme, une place prépondérante dans le regroupement.

Un «plan anti-crise» est mis en place, c'est-à-dire que les trusts se repartagent le marché européen en baisse. Des quotas, ce qui veut dire une production bien précise à ne pas dépasser, sont établis. Trente entreprises sont concernées en Europe pour le premier trimestre 1977. Les produits en cause sont les poutrelles (pour la France, -31 % par rapport au premier trimestre 1974), les ronds à béton (-45 %), le fil-machine (-38 %), les tôles minces à froid (-13,6 %) et les tôles fortes et moyennes (-29 %). A noter que les contingents sont encore plus sévères pour l'Allemagne Fédérale : il ne s'agit pas d'un affaiblissement de l'impérialisme allemand dans la CEE mais, conjoncturellement, du fait que les baisses de commandes affectent la RFA avec un certain retard sur la France, et structurellement, que la sidérurgie de ce pays a déjà amorcé son redéploiement (investissements massifs à l'extérieur de l'Allemagne — entre autre vers la Hollande et l'orientation à terme vers la réduction directe utilisant le gaz naturel de la Mer du Nord).

Ce repartage du marché n'est qu'indicatif pour le premier trimestre : ce qui veut dire que les entreprises et pays qui le dépasseront ne seront pas sanctionnés par la CEE. Il s'agit donc essentiellement d'un compromis à froid entre les impérialistes européens.

Son application dépendra avant tout du rapport de force effectif, à la fois entre les trusts eux-mêmes, et entre les patrons et ouvriers sidérurgistes de chaque pays.

Devant ces baisses géné-

Alain BROUSSE

# DANS NOTRE COURRIER

**Devenez  
«ABONNÉ-AMI»  
du  
Quotidien  
du Peuple**

LA CARTE D'ABONNÉ-AMI  
DU QUOTIDIEN DU PEUPLE  
VOUS DONNE DROIT :

● A un abonnement au choix à :

- Front Rouge
- Rebelles
- Pékin Information
- La Chine en construction

● Et à un livre ou un disque au choix :

PARMI LES LIVRES

- 2 tomes des œuvres choisies de Mao Tsé-toung
- La réception des parutions du «Grand Livre Rouge du Marxisme Léninisme», ouvrage en cours d'édition qui rassemblera plusieurs classiques du marxisme léninisme
- «Révolution et contre révolution en Argentine» de Gêze et Labrousse
- «La Chine de Mao» par Roger Pic
- Ismail Kadaré et la nouvelle poésie albanaise, de Michel Métais
- L'Antidühring d'Engels
- Les cahiers philosophiques de Lénine

PARMI LES DISQUES

- Un disque chinois (L'Orient est rouge, Opéras à thème révolutionnaire...)
- Un disque de François Tusques (Ce branle dans le manche)
- Dansons avec les travailleurs immigrés
- Un disque de Gilles Servat (L'Hirondelle ou le Pouvoir des mots)
- Les chants de la Résistance Palestinienne
- Un disque de Carlos Andrés Bello (un peuple en lutte : Espagne)

● Et à la brochure «Programme et Statuts issus du 2<sup>e</sup> Congrès du PCRml»

● Sur présentation de la carte

RÉDUCTION

de 10% sur plusieurs librairies dont :

La librairie populaire (rue Duguesclin) à Lyon

«Les Temps Modernes» (rue Notre Dame de Recouvrance) à Orléans

La librairie populaire (40 rue Jules Guesde) à Lille

«Mimesis» (5 bis rue de Grassi) à Bordeaux

«Librairie 71», 24 rue J. Jaurès à Nantes

«L'Armitière», 12 bis rue de l'École à Rouen

Librairie «Tschanna», 84 bd du Montparnasse à Paris

«Graffiti», 210, rue J. Jaurès à Brest

Librairie «Lire», 16 rue Sainte à Marseille

«Jean Rome», 1 rue des Grés à Clermont-Ferrand

Librairie Giraudon, 20 rue de Kerampont à Lannion.

Librairie «Le Temps des Cerises» à Nice.

de 15% à la librairie «Le Grand jeu», 20 rue Colbert à Reims

de 33% sur les éditions Pierre Jean Oswald, 7 rue de l'École Polytechnique - Paris 5<sup>e</sup>

Cinémas (tarif étudiant tous les jours) :

«La Clef», 21 rue de la Clef, Paris 5<sup>e</sup>

«Olympic», 10 rue Boyer

«Entrepôts», 7 rue Pressensé

«Seine Cinéma», 10 rue Frédéric Santon (tarif étudiant la semaine).

ENTRÉE GRATUITE aux fêtes et galas du QdP, du PCRml, de l'UCJR, et au ciné-club «Printemps» à Paris.

Inscription prioritaire pour le voyage en Albanie qu'organise l'été prochain «Le Quotidien du Peuple».

- Abonnement normal ..... 300 F
- Abonnement de soutien ..... 500 F
- Abonnement de soutien ..... F

Mode de versement :

- En une fois
- En trois fois (échelonné sur trois mois)

NOM (en capitales) .....

Prénom .....

Adresse .....

Ville .....

## Le Raincy

### Renforcer la confiance des travailleurs

Camarades, Quelques idées notées rapidement en lisant quelques critiques pour vous aider dans le QdP d'aujourd'hui.

Bravo pour l'idée des articles courts à la Une pour présenter les articles les plus importants. La Une est en effet importante. Elle incite à acheter ou non, ceux qui ne connaissent pas encore le journal. Elle incite à lire tel ou tel article pour ceux qui n'ont pas le temps de le lire en entier.

A ce propos je peux dire que 12 pages, si on veut s'en emparer, il y a de quoi faire ! De toutes façons, même «Le Monde» avec sa trentaine de pages ne peut pas tout dire, alors il faut apprendre à choisir et à voir ce qui est important. Le QdP n'est pas qu'un journal d'informations, c'est aussi un document d'études et un instrument de travail politique.

En ce qui concerne la vie des entreprises ou celle du

Parti, je pense qu'il serait juste de montrer ce qu'il y a de positif, de constructif, de quoi redonner ou entretenir la confiance des travailleurs, les informations et analyses du système bourgeois étant plutôt révoltantes (si ce n'est quelquefois déprimantes). Les deux sont nécessaires. La page «Luttes ouvrières» est celle qui m'apporte le plus. (La combativité, les erreurs, les idées nouvelles et m'encourage le plus).

A propos du «Bloc notes» je vous suggère d'en faire sur les droits du citoyen français ou immigré ; j'ai assisté l'autre soir à la fin de l'interpellation d'un immigré et je n'ai pas su comment intervenir. J'ai appris depuis qu'il avait 48 heures pour présenter sa carte de séjour et qu'un flic doit avoir sur lui un petit code civil, justement pour montrer les textes de lois quand il y a contestation. C'est utile à savoir. On ignore trop souvent car le Code est ardu à lire et à apprendre, nos droits en particulier face aux flics...

## Cinéma Familia (Lyon)

### FRANCE, MERE PATRIE

Dans la France de 76, un jeune homme son travail, ses loisirs, sa famille l'espoir des vacances : le retour dans son pays...

Lounas est un travailleur immigré. Il aime une jeune fille française et se marierait avec elle si la machine infernale nourrie chaque jour par la presse, les mensonges, les préjugés, les séquelles du colonialisme, ne faisait du destin de Lounas un fait divers. Le film reportage de Guy Barbero est intimiste. Cette enquête a des brutalités de film noir de thriller.

### L'OLIVIER

Un témoignage sur la Palestine, pas seulement par les Palestiniens, mais aussi par les Israéliens, des immigrés arabes, et des juifs. C'est aussi le point de vue de certaines personnalités, française, hollandaises, belges... Le film essaie de nous expliquer, comme le disent les réalisateurs, que l'on a voulu effacer la Palestine de la carte du monde, mais le peuple palestinien a une histoire, un présent et un avenir.

TOUS LES SOIR À 21 h  
SAMEDI À 15 h DIMANCHE À 16 h  
DU 26 JANVIER AU 30 JANVIER

**ETUDIANTS  
ABONNEMENT  
SPÉCIAL  
5 MOIS 100 F**

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

Crédit Lyonnais : Agence ZU 470  
Compte n°7713 J

## IMRO

### VOEUX DE LUTTE

Camarades,

Merci de vos vœux et merci aussi de tout le soutien à notre lutte.

C'est dans le combat que l'on découvre notre vrai chemin.

Que cette année de luttes nous donne l'espoir que se lèvera l'aube d'un jour nouveau.

Amitiés Communistes

Un travailleur chômeur de l'IMRO



## Communiqué

### POURSUIVONS LE COMBAT DE MAHMOUD SALEH

«Les amis de Mahmoud Saleh ayant pris l'initiative de former un comité de soutien à la Librairie Arabe, 2 rue Saint Victor, Paris 5<sup>e</sup>, appellent tous les sympathisants du peuple palestinien et des peuples arabes, tous les anti-impérialistes et tous les démocrates indignés par l'assassinat de Mahmoud Saleh à se joindre à eux.

Ce comité permettra à la librairie de continuer son activité malgré l'assassinat de son responsable et d'assurer la sécurité de ceux qui poursuivent son travail. Il appuiera toute initiative pour faire aboutir l'enquête».

Comité de soutien  
C/° CEDETIM

14 rue de Nanteuil 75015 PARIS

Soutien financier : CCB Nahla Haidar CPTÉ N° 203 133 E  
Crédit Lyonnais

**front rouge**

ORGANE CENTRAL  
du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE  
marxiste-léniniste

### CHILI : QUELQUES POINTS DE REPERE



**FRONT ROUGE N° 12  
VIENT DE PARAITRE**

5 F + 2 F de port

Passez vos commandes  
à FRONT ROUGE BP 68 75019 PARIS

Le Quotidien du Peuple, publication du PCRml  
Adresse Postale BP 225 75 924 PARIS CEDEX 19  
Crédit Lyonnais, Agence ZU 470, compte N°7713 J  
Directeur de publication : Y. Chevet  
Imprimé par IPCC-Paris  
Distribué par les NMPP  
Commission Paritaire : 56 942

# Le peuple impopulaire

COPYRIGHT LES ÉDITIONS DU SEUIL

ALAIN PRÉVOST

## 9<sup>e</sup> épisode

Saoul de mangeailles, il devint lyrique. Les cols qu'il avait franchis se métamorphosaient en montagnes couvertes de neige; les kilomètres étaient des lieues; les descentes, des à pic vertigineux:

— ... et quand la bonne femme m'a demandé si j'avais de l'argent, vous savez ce que je lui ai dit? J'y ai dit: « Merrrde! Merrrde! et Merrrde! »

— Oh! fit Hélène, choquée.

— Bravo! Bravo! criaient les autres. Il a dit merde!

A leur tour de manger! La bouche pleine, ils frappaient la table de leur fourchette. Terro se leva sur son banc et cria « Mierda », pendant qu'Emeline le tirait par la culotte et qu'Hélène Vieljeu secouait la tête d'un air désespéré.

— « Et merde pour la propriétaire

« Qui n' vendait pas ses pommes de terre », lança Michel.

Nourri, lavé, reposé, Etienne passait de la surexcitation à la contemplation, heureux de retrouver les siens, heureux d'accueillir Terro car, dernier venu au Vercors, il n'en était pas moins conscient de son droit d'ancienneté au sein de la famille inchangée, bruyante. Il lui semblait pourtant que son père riait moins gaiement que d'habitude. Il chantait et criait comme les autres, mais sans plus. Peut-être était-ce parce qu'il avait maigri, qu'Etienne lui trouvait l'air préoccupé?

Dehors, la pluie avait cessé. Emeline alla ouvrir la porte. Mère et fille commencèrent la vaisselle. Michel Vieljeu s'installa près de la cheminée, et lorsque Etienne vint s'asseoir sur ses genoux, il lui dit: « Alors, mon fils? » en lui serrant l'épaule. Cela, il le faisait les mauvais jours.

Etienne s'endormit, au chaud contre la poitrine de son père, devant le feu. Au bout de la pièce, Terro profitait des restes de gaieté pour faire un brin de cour à Emeline.

Remontant de la main les cheveux d'Etienne, Michel contempla son visage: le front sans rides, les yeux sans cernes, les lèvres qui souriaient au sommeil. Il souleva l'enfant dans ses bras et le porta dans la pièce voisine, pièce voûtée où son lit attendait depuis des mois à côté de celui d'Emeline.

Michel retira les pantoufles de son fils. Pas besoin de desserrer la ceinture déjà défaits, pas besoin de glisser l'enfant sous les draps: il n'y avait pas de draps, simplement une couverture qu'il étendit sur lui.

Dehors, des nuages faisaient courir la lune; ils venaient du sud-est; le vent tournait. Demain, le temps serait beau pour la première journée d'Etienne dans le Vercors.

Michel Vieljeu sourit en pensant à son fils, puis il fit la moue: la soirée avait été gâchée par cette affaire.

Le père avançait sur le chemin, donnant des coups de pied aux pierres blanches qui reflétaient la lune. Dans les champs, l'eau coulait encore vers le torrent. Plus haut, hêtres et sapins respiraient. Il semblait toujours à Vieljeu que la nuit les arbres respiraient, comme les hommes, avec ce même sifflement: inspiration, expiration.

Il était sorti pour réfléchir, mais il ne pouvait s'y résigner. Ce n'étaient pas des pensées qui lui venaient, mais des images: les mains tremblantes du milicien, ses grandes oreilles, l'odeur de la brillantine...

Si Hélène et Emeline savaient!

Vieljeu eut un moment de honte, puis de révolte. Eh bien non! Elles l'embêtaient, ces femmes! Depuis qu'il était dans la Résistance, elles le cajolaient, le berçaient; elles avaient même pour lui plus de respect! Pour lui, pour le héros!

Le héros! Si elles savaient ce que c'est, un héros: un brave dont la main tremble quand il faut tirer sur un milicien, pauvre imbécile mort de peur avant qu'on le tue.

Non, quand même non! Les résistants dénoncés faisaient, eux aussi, une sale tête, quand les miliciens les torturaient, quand les Boches les fusillaient.

Vieljeu cherchait à imaginer ces visages pour oublier celui du Francgarde. Il ne le pouvait pas. Les oreilles de Ferdinand venaient s'agiter au premier plan. La main droite de Vieljeu se crispait et tremblait, comme elle avait tremblé au moment de faire feu.

Tout cela, ce n'était pas de la réflexion; plutôt de la môme. Vieljeu essaya de poser le problème: une succession de défaites. Pacifiste à dix-neuf ans, il écrivait pour ses tiroirs des séries d'essais sur la non-violence et l'évangile: le Sermon sur la montagne, Gandhi, Thomas More s'y mélangeaient pour arriver à une conclusion: l'objection de conscience. Jamais Michel Vieljeu ne ferait de service militaire!

(à suivre)

## JURIDIQUE

# les flagrants délits

La procédure concerne le cas de délit flagrant, c'est à dire qui « se commet actuellement ou vient de se commettre » (article 53 du code de procédure pénale). Quand il y a délit flagrant, la police dispose de pouvoirs considérables. C'est ainsi qu'elle peut procéder à des perquisitions ou des saisies sans autorisation d'un juge d'instruction (art. 56).

Ainsi donc, l'enquête est largement aux mains de la police. Celle-ci, quand elle a arrêté le coupable supposé, le conduit au procureur de la république. Rappelons que celui-ci n'a pas le même statut que les autres magistrats: il est un subordonné du ministre de la justice et doit obéir à ses ordres. Or en cas de délit flagrant, il a pratiquement tout pouvoir. Il choisit en effet s'il y a lieu de suivre la procédure normale, avec une instruction menée par un juge d'instruction, ou de traduire le prévenu en flagrant délit.

La procédure des audiences de flagrant délit a été largement contestée ces derniers temps. Le Syndicat de la Magistrature a montré comment cette juridiction, particulièrement docile, avait emboîté le pas de la campagne de Poniatowski sur la sécurité: la dureté des condamnations s'était renforcée, notamment pour les délits commis dans le métro. Les plus hauts responsables parisiens de la justice ont multiplié les démentis. Mais ceux-ci ne trompent plus personne. A tel point que pour protester contre cette caricature de justice, des avocats appartenant à presque toutes les organisations d'avocats ont par deux fois envahi la salle des flagrants délits. Le bâtonnier lui-même a critiqué les « flags »! La procédure de flagrant délit frappe nombre de travailleurs, de jeunes des milieux populaires.

Dans ce cas, il décerne un mandat de dépôt contre le prévenu, qui comparaitra détenu. Il doit le présenter au tribunal dans les 24 heures; si ce n'est pas possible, il doit ouvrir une instruction. Mais dans les cas « dignes d'intérêt », on a vu le tribunal se réunir un dimanche matin pour ne pas laisser échapper sa proie...

L'intérêt pour l'accusation de recourir à la procédure

de flagrant délit est évident: on juge sans information poussée et donc sur la base des seules pièces disponibles, qui sont les rapports de la police. Il n'y a aucune enquête sur la personnalité des accusés, ont fait confiance aux flics. Le nombre d'affaires est considérable, ce qui fait que chacun est jugé en 2 ou 3 minutes au maximum. En ce court laps de temps, on peut s'enten-

dre condamner à plusieurs mois de prison!

L'article 396 prévoit pour l'accusé le droit de demander un délai pour sa défense: on est obligé de le lui donner, et il ne peut être inférieur à 3 jours, il est en général d'une ou deux semaines. Le juge peut remettre l'accusé en liberté pour cette période ou le garder en détention. On court donc le risque de passer une ou deux semaines en prison, mais il faut systématiquement demander ce délai, car l'expérience montre que les peines prononcées en flagrant délit sont deux fois plus lourdes que celles prononcées en « audience normale ».

Enfin, la procédure de flagrant délit ne peut être appliquée:

- Pour les délits de presse
- pour les délits politiques
- pour les moins de dix-huit ans.

Yves Beaumont



## Programme télé

### VENDREDI 28 JANVIER

#### TF 1

- 19 h 20 - Actualités régionales
- 19 h 45 - Eh bien... raconte!
- 20 h 00 - TF 1 actualités
- 20 h 30 - Au théâtre ce soir: La frousse
- 22 h 05 - Allons au cinéma
- 22 h 35 - TF 1 actualités

#### A 2

- 19 h 20 - Actualités régionales
- 19 h 45 - La tirelire
- 20 h 00 - Journal de l'A 2
- 20 h 30 - Dossiers: danger immédiat.

- 21 h 30 - Apostrophes
- 22 h 40 - Journal de l'A 2
- 22 h 45 - Ciné-club: La dernière fanfare

#### FR 3

- 19 h 20 - Actualités régionales
- 19 h 40 - Tribune libre: le CNPF
- 19 h 55 - FR 3 actualités
- 20 h 00 - Les jeux de 20 heures
- 20 h 30 - Vendredi: ailleurs: armes à vendre
- 21 h 30 - Voyages dans le cosmos ou la nouvelle astronomie populaire
- 22 h 30 - FR 3 actualités
- 22 h 35 - La télévision régionale

# CHOMEURS ON VOUS SURVEILLE !

**«J'ai même vu un chef demander à un directeur d'agence d'envoyer les chômeurs aux vendanges, en les menaçant de radiation s'ils n'acceptaient pas», se souvient une employée de l'ANPE. Il y a là la marque de la vocation de plus en plus répressive de l'ANPE vis à vis des chômeurs. Les circulaires se succèdent, et la création du corps d'enquêteurs n'est qu'un pas de plus franchi dans cette voie.**

La désignation d'un corps d'enquêteur n'est en fait qu'un aspect de l'orientation donnée à l'ANPE depuis que le chômage est devenu une donnée si importante : «Il y a deux ans, lorsque je suis entré à l'ANPE comme prospecteur-placier, on m'avait bien expliqué qu'en aucun cas il ne devait y avoir de déqualification, pour proposer un emploi à un demandeur. Maintenant, c'est plutôt devenu la règle. Il n'est pas «normal» qu'un chômeur refuse un emploi déqualifié. Bien sûr, on n'ira pas pour autant proposer à un cadre un emploi de manoeuvre l'explique un employé de l'agence interprofessionnelle Paris 19.

Sous le ministère Dura-four, la pression sur les agences locales, pour qu'il y ait plus de radiation, est devenue plus forte : «J'ai vu un chef demander à un directeur d'agence d'envoyer les gars aux vendanges, en les menaçant de radiation au cas où ils refuseraient» se souvient une employée. D'autre part, même si le salaire des prospecteurs-placiers n'est pas calculé sur le nombre de placements (les salaires restent faibles), la notation de ces agents en tient compte. Qui dit notation, dit avancement. Il est bien évident qu'un employé qui «place» beaucoup de chômeurs (un placement, cela peut être une embauche pour un jour !) et qui poussera à la radiation de ceux qui refusent, sera mieux noté.

D'autre part, les chômeurs bénéficiant des 90% sont l'objet d'une pression de plus en plus importante. Ils doivent tous les trois mois envoyer trois fiches aux ASSEDIC. Sur l'une d'elles, il doit y avoir les tampons des entreprises où le chômeur s'est présenté en vain. Or, dans la pratique, bon nombre d'employeurs, qui ont des emplois mais qui ne sont pas satisfaits des chômeurs qu'on leur envoie, refusent de tamponner la fiche, car ils savent que cette fiche justifiera le paiement des 90%. Une autre fiche doit porter des timbres qui y sont collés à chaque fois que le chômeur vient à l'agence regarder les annonces. «On ne dit pas aux chômeurs qu'il faut qu'ils viennent au moins une fois par semaine pour continuer à toucher leur 90%» explique un employé qui, tous les jours, voit des chômeurs lui demander pourquoi ils ne touchent plus les 90% au bout de trois mois.

D'autre part, une circulaire du 10 décembre stipule qu'en cas de non-présentation d'un chômeur à une convocation autre que le

pointage, la radiation pourra s'effectuer au bout de dix jours. Sur Paris même, il était de pratique courante de ne pas radier immédiatement un chômeur qui avait trouvé du travail, au cas où l'essai ne serait pas concluant. Dorénavant, le chômeur doit immédiatement envoyer un certificat

d'embauche, et est automatiquement radié. S'il ne peut rester dans son emploi, il lui faudra attendre à nouveau un mois et demi pour toucher les aides.

Enfin, le système de contrôle n'est pas le seul fait de l'ANPE. La Sécurité Sociale, les Caisses d'Allocations familiales, les ASSEDIC en ont également pour les chômeurs. Une circulaire a d'ailleurs été envoyée à ces trois organismes pour unifier les contrôles, alors même que le corps d'enquêteurs n'avaient pas été créé.

La résistance aux contrôles policiers des chômeurs est à l'ordre du jour !

## «POURQUOI NE SOMMES-NOUS PAS FORMÉS PAR DES POLICIERS ?»

La formation même des enquêteurs a été l'objet d'une confrontation entre le personnel de l'ANPE et la direction générale. Il faut dire qu'un certain nombre de candidats à ce poste, qui avaient déjà fait leur preuve dans la «chasse» aux chômeurs, s'étaient présentés avec l'intention bien arrêtée de servir de flics à l'ANPE. Un enquêteur que nous avons rencontré, un peu surpris par la mentalité de certains de ses collègues nous rapportait cette question posée par l'un d'eux : «Pourquoi n'y a-t-il pas des cours assurés par des professionnels de la filature ?». En clair par des inspecteurs de police ! La question est logique, puisque dans la fiche de fonction des enquêteurs, il est prévu qu'ils puissent se livrer à des filatures. Et jusqu'à ce jour, cet aspect de leur travail n'a été démenti par personne.

L'enquêteur qui nous a rapporté ce propos s'était présenté au concours avec une double motivation : atteindre le grade d'assistant sans être obligé de passer par la filière normale, mettre à jour certains cas de «chômeurs professionnels», qui ne sont pas, tant s'en faut, des ouvriers ou des employés ne trouvant pas de travail (le cas se présente, par exemple dans certaines professions libérales). Cet enquêteur se faisait aussi certaines illusions sur la possibilité, grâce à la fonction d'enquêteur, de poursuivre des patrons spécialisés dans le travail au noir. Il s'agit bien d'une illusion car, comme l'expliquait le document que nous avons publié hier, les renseignements sont trans-

mis directement à la direction de la main d'œuvre, et elle seule pourrait éventuellement sanctionner des patrons embauchant au noir.

La position de cet enquêteur n'est d'ailleurs pas étrangère à la position du syndicat CGT de l'ANPE. Alors que les syndicats CFDT, puis FO, ont dénoncé la fonction même des enquêteurs, en raison de son caractère uniquement répressif, la CGT restait de son côté peu bavarde sur le sujet. Par principe, la CGT n'est pas opposée au contrôle des chômeurs, se réservant la possibilité de prendre position sur la façon dont les enquêtes sont effectuées. Or, s'il est vrai que dans certains cas, des personnes inscrites à l'ANPE et bénéficiant d'indemnités, utilisent leurs connaissances, ou leurs relations, pour continuer à percevoir de fortes indemnités, il s'agit là de cas marginaux par rapport à l'ensemble des bénéficiaires d'indemnités ASSEDIC ou Aide publique. Malgré les restrictions mises au travail des enquêteurs, il est absolument clair qu'elle vise bien la masse des chômeurs, avec des moyens très limités pour l'instant, mais qui peuvent être renforcés à l'occasion. Comment ne pas voir là, au-delà de la garantie donnée aux patrons que l'ANPE joue bien son rôle répressif, une conséquence d'une politique qui vise à institutionnaliser le chômage massif (de l'ordre d'un million de chômeurs), dans le cadre d'une économie de crise. Les mots mêmes de M. Ripert, rapporteur général au plan, sont à rappeler : «il faut se faire à la perspective d'un chômage structurel».

## UNE ORIENTATION D'ENSEMBLE REPRESSIVE

- 4 -  
FIN

par Eric BREHAT



## LES FEMMES DE MÉNAGE LES ÉTUDIANTS BOURSIERS, PREMIERS VISÉS

L'ANPE reste très discrète sur l'utilisation de ses enquêteurs. Ainsi, lorsqu'on interroge le service «relations publiques» de cet organisme, on apprend «qu'il n'y a pas encore eu d'enquête», ou que «les enquêteurs sont en formation»... Pourtant, d'après notre enquête, la réalité semble un peu différente. LES ENQUÊTEURS SONT DÉJÀ AU TRAVAIL. Seulement, ils n'ont pas

encore été mis en contact direct avec des chômeurs, et il est difficile de savoir ce qu'ils font exactement.

Sur Marseille, M. Pellegrini et Manin sont, semble-t-il en train de déchiffrer les listes des étudiants boursiers que leur a obligamment fourni l'académie, de façon à les comparer avec les listes d'étudiants inscrits à l'ANPE. Comment appeler ce travail autrement

qu'une «enquête systématique», dont l'éventualité est pourtant écartée par la circulaire de Métais du 23 décembre (cf QdP du 26/1) ? Le but de cette opération est de déterminer tous les étudiants inscrits à l'ANPE, et bénéficiaires en même temps d'une bourse d'étude. Pour les radier ! Ce qui est scandaleux lorsqu'on sait que certaines bourses sont de l'ordre de 300 F par mois.

### LEÇON DE MANIPULATION : POUR GISCARD, IL Y A 500 000 CHÔMEURS

A sa dernière conférence de presse, Giscard exposait une façon simple de résoudre le problème du chômage : ne pas utiliser le mot «chômage».

«Il faut savoir que, parmi les demandeurs d'emploi, il y a des situations diverses. Il y a en France 20% de demandeurs d'emploi qui le sont à la suite de démission de leur emploi. Il y a des demandeurs d'emploi qui ne sont pas des jeunes et qui sont demandeurs pour la première fois. Donc, dans l'analyse, il ne faut pas utiliser à propos de ce 1 036 000, chiffre de la fin décembre, le mot chômage».

Il faut prendre la définition du chômage dans notre législation : vous savez que le chômage concerne le travailleur qui exerçait un emploi et qui est privé de son emploi, et ce chômage représente une proportion de l'ordre de la moitié du chiffre total».

Ainsi l'ouvrier obligé de prendre son compte parce que son entreprise déménage et qu'il ne peut se déplacer, la femme dont le mari a été licencié et qui ne trouve pas de travail, ne sont pas des chômeurs !

A la direction général de l'ANPE, on a du écouter avec beaucoup d'attention les instructions présidentielles : la moitié des «clients» de l'ANPE ne sont donc pas des chômeurs. Avec les enquêteurs, le chiffre pourra être encore un peu diminué.

Sur Lyon, où deux enquêteurs sont aussi au travail, le chef de section départementale, par qui doivent passer toutes les demandes d'enquête et qui est chargé de les présenter au chef de centre régional, n'y est pas allé par quatre chemins. A tous les chefs d'agence, il a demandé un quota mensuel : quatre à cinq cas pour les grosses unités, deux à trois pour les plus petites. «Débrouillez-vous comme vous voulez, il faut un minimum de cas d'enquête». Dès le mois de décembre, des enquêtes étaient engagées, semble-t-il, en direction de femmes de ménage de plus de cinquante-cinq ans, et des chômeurs ayant droit à l'ASA (les 90%). Les dossiers de l'agence rue Boileau (ouvriers et employés) ont déjà été mis à contribution, mais pas ceux des services du chômage des cadres.

TRENTE SIX ENQUÊTEURS A L'AFFÛT DES CHÔMEURS